



**DELIBERATION N° 26/004 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU COMPTE-RENDU POUR LE PREMIER SEMESTRE 2025
DES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS CONSENTRIES AU CONSEIL EXÉCUTIF
ET À SON PRÉSIDENT**

**CHÌ PIGLIA ATTA DI U RESU CONTU DI E DELEGAZIONE D'ATTRIBUZIONE À
U CUNSIGLIU ESECUTIVU È À U SO PRESIDENTE PER U PRIMU SIMESTRU DI
U 2025**

SEANCE DU 29 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier, l'Assemblée de Corse, convoquée le 16 janvier 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Jean-Marc BORRI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Antoine-Joseph PERALDI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Noël PROFIZI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Elisa TRAMONI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vanina BORROMEI à M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Frédérique DENSARI à Mme Françoise CAMPANA
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Anna Maria COLOMBANI
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Paul-Joseph CAITUCOLI
M. Don Joseph LUCCIONI à Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS
Mme Sandra MARCHETTI à M. Joseph SAVELLI
Mme Juliette PONZEVERA à M. Antoine-Joseph PERALDI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Hervé VALDRIGHI à M. Jean-Marc BORRI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Paul-Félix BENEDETTI, Didier BICCHIERAY, Paule CASANOVA-NICOLAI, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Antonia LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Flora MATTEI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Julia TIBERI, Charles VOGLIMACCI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriale, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 3221-10-1, L. 3311-2, L. 4221-5, L. 4231-7-1, L. 4231-8, L. 4231-8-2, L. 4422-1 et suivants,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** la délibération n° 21/122 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 portant délégation d'attributions de l'Assemblée de Corse au Conseil exécutif de Corse et à son Président,
- VU** la délibération n° 22/027 AC de l'Assemblée de Corse du 25 février 2022 prenant acte du compte-rendu pour le second semestre 2021 des délégations d'attributions consenties au Conseil exécutif et à son Président,
- VU** la délibération n° 22/044 AC de l'Assemblée de Corse du 1er avril 2022 autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à ester en justice,
- VU** la délibération n° 22/178 AC de l'Assemblée de Corse du 25 novembre 2022 prenant acte du compte-rendu des délégations d'attribution confiées au conseil exécutif et à son président pour le premier semestre 2022,
- VU** la délibération n° 23/134 AC de l'Assemblée de Corse du 27 octobre 2023 prenant acte du compte-rendu des délégations d'attributions confiées au Conseil exécutif et à son président pour le 1er semestre 2023,
- VU** la délibération n° 24/133 AC de l'Assemblée de Corse du 24 octobre 2024 prenant acte du compte-rendu des délégations d'attributions consenties au Conseil exécutif de Corse et à son Président pour le premier semestre 2024,
- VU** la délibération n° 25/047 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 prenant acte du compte-rendu des délégations d'attributions consenties au Conseil exécutif de Corse et à son Président pour le second semestre 2024,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par le Conseil exécutif de Corse et son Président dans le cadre des délégations d'attributions consenties par l'Assemblée de Corse au titre des délibérations n° 21/122 AC et n° 22/044 AC susvisées, pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2025.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 29 janvier 2026

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2026/E1/010**

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026

REUNION DES 29 ET 30 JANVIER 2026

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPTE-RENDU POUR LE PREMIER SEMESTRE 2025
DES DÉLÉGATIONS D'ATTRIBUTIONS CONSENTRIES AU
CONSEIL EXÉCUTIF ET À SON PRÉSIDENT**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Hors Commission



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le 22 juillet 2021, une délibération a été adoptée par l'Assemblée de Corse, en application des diverses dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui permettent à l'Assemblée de Corse de déléguer au Président du Conseil exécutif de Corse, pour la durée de la mandature, un certain nombre d'attributions.

Ainsi, dans le cadre de la délibération initiale n° 21/122 AC en date du 22 juillet 2021, abondée par la délibération n° 22/044 AC en date du 1er avril 2022, l'Assemblée de Corse a confié au Conseil exécutif de Corse et à son Président des délégations d'attributions sur 34 items portant sur des domaines variés.

Conformément au principe posé par le CGCT, l'article 3 de la délibération initiale précise que le Président du Conseil exécutif de Corse informe l'Assemblée de Corse des actes pris dans le cadre de ces délégations.

Ainsi le rapport proposé couvre le premier semestre 2025.

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.

**Resu Contu di e delegazione d'attribuzione à u Cunsigliu esecutivu è à u so Presidente per u primu simestru di u
2025**

**Compte-rendu des délégations d'attributions
confiées au Conseil Exécutif et à son président
pour le 1er semestre 2025**

SOMMAIRE

N°	Délégation	Délibération AC de délégation	Page
1	Procéder à la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, aux opérations financières utiles à la gestion et au réaménagement des emprunts contractés, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et accomplir à cet effet tout acte nécessaire. Les délégations consenties en application de cet alinéa prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement	N°21/122 du 22/07/2021	
2	Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 80 M€	N°21/122 du 22/07/2021	
3	Prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 (déroga à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat) et au a) de l'article L.2221-5-1 (déroga de même type pour les régies pour les fonds provenant des excédents de trésorerie), sous réserve des dispositions du c) de ce même article	N°21/122 du 22/07/2021	
4	Arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Collectivité utilisées par ses services	N°21/122 du 22/07/2021	
5	Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, pour un montant total, toutes charges comprises, inférieur à 300 000 € par an lorsque la Collectivité est le preneur, et à 150 000 € par an lorsqu'elle est bailleur	N°21/122 du 22/07/2021	
6	Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance dans la limite de 150 000 € par sinistre	N°21/122 du 22/07/2021	
7	Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité, dont le montant de l'avance pouvant être consentie ou dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement est inférieur à 150 000 €	N°21/122 du 22/07/2021	
8	Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges sans préjudice des dispositions de l'article L.4422-29 du CGCT qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges	N°21/122 du 22/07/2021	
9	Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €	N°21/122 du 22/07/2021	
10	Fixer, sans préjudice des dispositions de l'article L.4221-4 du CGCT, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Collectivité à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes	N°21/122 du 22/07/2021	
11	Prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la Collectivité	N°21/122 du 22/07/2021	
12	Autoriser au nom de la Collectivité, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre	N°21/122 du 22/07/2021	
13	Procéder, après avis du COREPA, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Collectivité est l'autorité de gestion	N°21/122 du 22/07/2021	
14	Demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions	N°21/122 du 22/07/2021	
15	Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens de la Collectivité pour des projets n'entraînant pas la création ou la disparition d'une surface de plancher strictement supérieure à 2 000 m²	N°21/122 du 22/07/2021	
16	Fixer les tarifs des voies et voiries, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics dans les limites prévues au règlement de voirie adopté par l'Assemblée de Corse, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Collectivité qui n'ont pas un caractère fiscal	N°21/122 du 22/07/2021	
17	Fixer les reprises d'alignement en application des documents d'urbanisme	N°21/122 du 22/07/2021	
18	Attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds territoriaux	N°21/122 du 22/07/2021	

19	Prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remise de dettes et d'abandons de créances	N°21/122 du 22/07/2021	
20	Prendre, tant en qualité de pouvoir adjudicateur que d'entité adjudicatrice, toute décision, pour la durée du mandat, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la résiliation et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget	N°21/122 du 22/07/2021	
21	Procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections fixée à l'occasion du vote du budget	N°21/122 du 22/07/2021	
22	Procéder à l'affectation des autorisations de programme et d'engagement (y compris celles relatives aux dépenses imprévues), par arrêté délibéré en Conseil exécutif, dès lors que l'Assemblée de Corse a validé les autorisations correspondantes	N°21/122 du 22/07/2021	
23	Exercer au nom de la Collectivité les droits de préemption dont celle-ci est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme ; et également déléguer ce droit à l'occasion de l'aliénation d'un bien, dans les conditions fixées par l'Assemblée de Corse	N°21/122 du 22/07/2021	
24	Prendre toutes mesures d'application (affectation et individualisation) des règlements d'aides et des schémas territoriaux, dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités fixées auxdits règlements et schémas approuvés par l'Assemblée de Corse.	N°21/122 du 22/07/2021	
25	Mettre en œuvre les mesures d'application des appels à projets, appels à propositions et appels à manifestation d'intérêts approuvés par l'Assemblée de Corse et signer les conventions afférentes	N°21/122 du 22/07/2021	
26	Signer toute convention d'application de conventions-cadres approuvées par l'Assemblée de Corse	N°21/122 du 22/07/2021	
27	Prendre toute décision prévue par le Code de l'Expropriation afin d'acquérir les emprises des projets, dans la limite de l'estimation de France Domaine, dès lors que l'Assemblée de Corse aura décidé de l'engagement des procédures correspondantes	N°21/122 du 22/07/2021	
28	Signer les conventions et les accords de partenariat ne portant pas engagement financier de la Collectivité	N°21/122 du 22/07/2021	
29	Lancer la mise à l'étude d'un projet et délimiter les terrains à affecter par ce projet dès lors que l'Assemblée de Corse aura validé la programmation de l'opération et l'aura inscrite en étude à son budget	N°21/122 du 22/07/2021	
30	Procéder, après approbation du projet routier par l'Assemblée de Corse, aux concertations réglementaires précédant le lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique	N°21/122 du 22/07/2021	
31	Prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre du SRDEII approuvé par l'Assemblée de Corse par délibération n°18/073 AC du 29 mars 2018	N°21/122 du 22/07/2021	
32	Prendre toutes mesures de mise en œuvre du schéma territorial d'aide à la réussite et à la vie étudiante adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n°21/089 AC du 30 avril 2021	N°21/122 du 22/07/2021	
33	Engager les procédures de partage, demander le transfert de propriété des biens culturels publics, intégrer ces biens au patrimoine de la Collectivité, les déposer au sein des musées ou centres de conservation et d'études selon leurs lieux de découverte, signer les conventions de partage afférentes	N°21/122 du 22/07/2021	
34	Intenter au nom de la Collectivité de Corse les actions en justice, et défendre la Collectivité de Corse dans les actions intentées contre elle, à tout stade de la procédure, y compris pénale et quel que soit le degré de juridiction, ainsi que devant toutes les instances de médiation et de conciliation	N°22/044 du 01/04/2022	

1. • Procéder à la réalisation d'emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion et au réaménagement des emprunts contractés, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et accomplir à cet effet tout acte nécessaire. Les délégations consenties en application de cet alinéa prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement :

DGA Ressources et Transformation de l'Action Publique :

Date réalisation	Organisme préteur	Dette en capitale à l'origine en €	Taux		Périodicité de remboursement	Annuité 1 ^{er} exercice en €
			FRV	Index		
30/06/25 ARR2025-8084	SOCIETE GENERALE	50 000 000 €	EURIBOR 3M	+ 0,96%	Trimestrielle	625 000 € au 26/11/26

2. • Réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 80 M€ :

- Néant

3. • Prendre les décisions mentionnées au III de l'article L.1618-2 (dérogation à l'obligation de dépôt des fonds auprès de l'Etat) et au a) de l'article L.2221-5-1 (dérogation de même type pour les régies pour les fonds provenant des excédents de trésorerie), sous réserve des dispositions du c) de ce même article :

- Néant

4. • Arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Collectivité utilisées par ses services publics :

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction de la Gestion Foncière

Identification du bien	Localisation du bien	Affectation
- Diverses parcelles expropriées pour le carrefour RT10 - Parcelles bords de la RD71 - Parcelles bords de la RT50 - Parcelle bords de la RT10	CERVIONI CERVIONI NUCETA TALASANI	MUTATION PAR LE CADASTRE AU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

5. • Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, pour un montant total de charges comprises inférieur à 300 000 € par an, lorsque la Collectivité est preneuse, et à 150 000 € par an lorsqu'elle est bailleur :

Collectivité Preneur

5a. Prises à bail :

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Local pris à bail	Destination du bien pris à bail	Propriétaire du bien	Montant annuel du loyer en €	Durée du bail
Un appartement F2 à usage d'habitation	Appartement de fonction	SCI 7 RUE MARECHAL ORNANO	12 030,96 €	6 ans

5b. Résiliation de bail :

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Local pris à bail	Destination du bien pris à bail	Propriétaire du bien	Montant annuel du loyer en €	Date de résiliation
Un appartement de 80 m² à usage de bureaux sis au 24 cours sœur Amelie à Sartè	Bureaux du CLIC	Monsieur et Madame Jean MONDOLONI	10 492,92 €	29 juin 2025 (résiliation ayant pris effet le 30 septembre 2025)

Collectivité bailleur

5c. Passation de bail :

- Néant

5d. Résiliation :

- Néant

6. • Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurance dans la limite de 150 000 € par sinistre :

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction des Moyens généraux (Indemnisations intervenues courant 1^{er} semestre 2025 concernant des sinistres « dégâts matériels »)

Nature du sinistre et date	Assureur	Montant des indemnités en € (versées courant 1 ^{er} semestre 2025)	Observations
Sinistre survenu le 13/09/2023 <u>Nature</u> : accident de la circulation, glissière endommagée	MARCH SAS (Titre de recette) (assureur du tiers responsable du sinistre)	11 422€ (Date de l'indemnisation : 25/02/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : MARCH SAS
Sinistre survenu le 28/10/2024 Exposition temporaire "Fémina Celesta" - Oeuvre Déesse aux serpents <u>Nature</u> : Altération de l'œuvre au moment de l'emballage suite à la négligence des emballeurs.	Willis Towers Watson France. (assureur de la Collectivité de Corse)	300 € (Indemnisation versée directement à l'atelier de restauration de l'œuvre)	L'assurance « Tous risques expositions » de la Collectivité de Corse a géré ce sinistre : Willis Towers Watson France.

Sinistre survenu le 25/01/2024 Nature : sortie de route-glissière de sécurité détruite RD81PR1+201	GROUPAMA (assureur du tiers responsable du sinistre)	6 856 € (Date de l'indemnisation : 25/02/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : GROUPAMA
Sinistre survenu le 29/02/2024 Nature : sortie de route 2x2 voies-glissière endommagée - AJACCIU	MACIF (assureur du tiers responsable du sinistre)	2 085 € (Date de l'indemnisation : 16/05/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : MACIF
Sinistre survenu le 13/01/2025 Nature : glissière en bois incendiée par véhicule volé au RD 25 PR1+200	GMF (assureur du tiers responsable du sinistre)	1 785 € (Date de l'indemnisation : 10/02/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : GMF
Sinistre survenu le 15/01/2025 Nature : choc véhicule contre pont-RD29 PR8+441	AXA (assureur du tiers responsable du sinistre)	8 914 € (Date de l'indemnisation : 28/01/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : AXA
Sinistre survenu le 08/02/2025 Nature : glissière de sécurité endommagé RT20 PR3+600	GROUPAMA (assureur du tiers responsable du sinistre)	2 925 € (Date de l'indemnisation : 15/04/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : GROUPAMA
Sinistre survenu le 18/05/2025 Nature : glissière de sécurité endommagée RT40 PR5	MACIF (assureur du tiers responsable du sinistre)	5 316 € (Date de l'indemnisation : 04/06/2025)	(Sinistre routier) Pas de déclaration d'assurance. Le tiers ayant été identifié, les services de la CdC ont adressé un recours en indemnisation à l'assureur du tiers responsable : MACIF

Direction de la gestion des moyens roulants et mécanisés

Nature du sinistre et date	Assureur	Montant des indemnités en €	Observations
Sinistre du 21/10/2024	AXA France IARD	14 293.20 €	Indemnisation suite à réparation du véhicule
Sinistre du 08/12/2024	AXA France IARD	25 300.00 €	Indemnisation suite à cession du véhicule non réparable

7. • Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité, dont le montant de l'avance pouvant être consentie ou dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement est inférieur à 150 000 € :

DGA Ressources et Transformation de l'Action Publique :

Régie	N° et date Arrêté	Objet	Type de Régie Avance/Recette	Montant Avance/Recette s en €

Musée de la Corse	2025-3215 du 26/02/25	Création d'une régie d'avances auprès du Musée de la Corse	Avance	3 000 €
Ecomusée du Fortin de l'Etang de Biguglia	2025-3828 du 13/03/25	Fermeture temporaire en l'absence de réisseur	Recette	
Fonds régional d'art contemporain de la Corse (FRAC)	2025-3829 du 13/03/25	Fermeture temporaire	Recette	
Auprès de la Direction du Patrimoine pour la gestion du pôle mécénat et partenariat d'entreprises	2025-3830 du 13/03/25	Fermeture	Recette	
Gestion des chéquiers du dispositif Pass Cultura	2025-3831 du 13/03/25	Fermeture	Avance	
Sites archéologiques de Cuccuruzzu	2025-4054 du 20/03/25	Modification des modes de recouvrement de la régie	Avance/Recette	
Transports Ligne C10 Purtivechju – Aleria – Bastia	2025-4055 du 20/03/25	Création d'une Sous régie de recettes auprès de la Direction des transports	Recette	4 000 €
Musée de la Corse	2025-6716 du 20/05/25	Modification des modes de règlement	Avance	

8. • Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges, sans préjudice des dispositions de l'article L.4422-29 du CGCT qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges :

- Néant

9. • Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € :

- Néant

10. • Fixer, sans préjudice des dispositions de l'article L.4221-4 du CGCT, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Collectivité à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes :

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction de la Gestion Foncière

Intitulé de l'opération	Date des notifications	Offres		Observations
		Nombre	Montant Total en €	
PUMONTE :				
RT40/RD150-Aménagt carrefour Munacia	24/10/2024	3	1 536 €	Opération amiable
Ex-RD322-route accès aéroport Figari	12/12/2024	1	25 935 €	Opération amiable
Ex-RD65-acquisition en régularisation	11/12/2024	1	6 840 €	Opération amiable
Sartè	06/06/2025	1	3 700 €	Opération amiable
Ex-503a-AIACCU-cession en régularisation	15/11/2024	4	80 000 €	Opération amiable
Ex-RD55-ALBITRECCIA-régularisation Agosta	04/07/2025	1	22 900 €	Opération amiable
CISMONTE :				
- Rétrocession et cession parcelles à la commune de FURIANI – projet communal	13/06/2025	1	410 €	Opération amiable
	19/06/2025	3	32 500 €	Opération amiable

- ex-RD 80 Reconstruction pont d'ALBU Ogliastru – Confirmation acceptation offre par propriétaires parcelle C 320 - Réserves foncières U Viscuvatu – Talasani acquisition parcelles indivision sur Tagliu è Isulacciu - Pouvoirs validés par le Président et notifiés à la Safer en vue des levées d'option auprès du notaire - Régularisation emprise ex-RD 263 SANTA RIPARATA DI BALAGNA sur parcelle privée C 1162 - Régularisation emprise ex-RD 144 A GHISUNACCIA sur parcelle privée C 739	26/03/2025	3	22 500 € 15 000 €	Opération amiable
	02/07/2025	1	11 664 € 4 928 €	Opération amiable

11. • Prendre les décisions mentionnées aux articles L.523-4 et L.523-5 du Code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la Collectivité :

- Néant

12. • Autoriser, au nom de la Collectivité, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont la elle est membre :

DGA Enseignement, Formation professionnelle, Patrimoine, Culture, Langue Corse, Sport et jeunesse :

Association/Organisme	Montant en €
RRESS (Réseau de recherche en économie sociale et solidaire)	3 300

Pour la Cinémathèque :

Association/Organisme	Montant en €
Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma	60
Agence du Court Métrage	147
Les Ailes du Désir / ANEPCCAV	40
Fédération Internationale des Archives de Films	700
Documentaire sur Grand Ecran	80
Images en Bibliothèques	125

Pour le FRAC :

Association/Organisme	Montant en € (montants 2025)
PLATFORM	2300.00
VIDEOMUSEUM	8500.00
ICOM	650.00

DGA Aménagement et Développement des Territoires :

Association/Organisme	Montant en €
Communauté Urbanisme et Aménagement	2 100
Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays	1 159
Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)	30 139,41

DGA Infrastructures, Transports et Mobilité :

Association/Organisme	Montant en €
ANATEEP	14 547.50

13. • Procéder, après avis du COREPA, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Collectivité est l'autorité de gestion :

DGA Ressources et Transformation de l’Action Publique :

Programme européen	Types de bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires	Montant en €
2322	SA d'HLM	1	1 123 544,13 €
2325	Commune, ADEC et Syndicat d'Energie	3	20 001 694 €

14. • Demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Secteur	Objet	Nombre d'opérations	Montant total des subventions demandées en €	Destinataire de la demande
Nul	Nul	Nul	Nul	Nul

15. • Procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens de la Collectivité pour des projets d'entraînant pas la création ou la disparition d'une surface de plancher strictement supérieure à 2 000 m² :

- Néant

16. • Fixer les tarifs des voies et voiries, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics dans les limites prévues au règlement de voirie adopté par l'Assemblée de Corse, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la Collectivité qui n'ont pas un caractère fiscal :

- Néant

- 17 • Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme :

DGA Infrastructures Transports et Mobilité

- Ligne centrale 2B :

Vivariu/B 492/bornage validé le 30/04/25

Ligne Plaine orientale 2B :

Venzulasca/B 1198/bornage validé le 28/01/25

Poghju Mezana/D1002/bornage validé le 06/05/25

Aleria/E810/Bornage validé le 21/01/25

Ligne Plaine orientale 2A :

Figari/H1163/bornage validé le 21/01/25

Ligne Balagne :

L'isula/A352/ bornage validé le 21/01/25

Curbara/B204/ bornage validé le 01/04/25

18 • Attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds territoriaux :

- Néant

19 • Prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement, notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dettes et d'abandons de créances :

19a. Les attributions du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) - Pumonte :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Subventions – Prêts (Recours inclus)	Montant des aides allouées en €	Nombre de ménages aidés
ACCES	134 503	98
MAINTIEN	228 337	305
TOTAL	362 840	403

19b. Les attributions du Fonds Unique pour le Logement (FUL) – Cismonte :

- Néant

19c. Les recours gracieux du FSL - Pumonte :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Nombre de recours	Montants des aides allouées en €	Nombre de ménages aidés
10	4 643	6

19d. Les recours gracieux du FUL - Cismonte :

- Néant

20. • Prendre tant en qualité de pouvoir adjudicateur que d'entité adjudicatrice, toute décision, pour la durée du mandat, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la résiliation et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :

Marchés de fournitures et de services inférieurs à 40 000 € HT et de travaux inférieurs à 100 000 € HT (relevant des directions) :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	4 / 5	59 213,00	71 055,60
Services < 40 000 € HT	7 / 7	129 640,00	148 568,00
Travaux < 100 000 € HT			

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction des Moyens Généraux

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	20/14	20.362,41 €	24.434,90 €
Services < 40 000 € HT	13/13	95.623,96 €	114.748,75 €
Travaux < 100 000 € HT			

Direction de la Gestion des Moyens roulants et mécanisés

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	Néant		
Services < 40 000 € HT	1/2	4 000 €	4 800 €
Travaux < 100 000 € HT	Néant		

Direction de la Gestion, de l'Entretien et de la sécurité des Bâtiments – DA Travaux et Maintenance

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT			
Travaux < 100 000 € HT	1/1	89 404.00	98344.40

Direction de la Gestion, de l'Entretien et de la sécurité des Bâtiments – DA Sécurité des Bâtiments

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	1/1 1/1	1 000 30 000	1 200 33 000
Services < 40 000 € HT	1 (2 lots) / 2 1 (2 lots) / 2	15 000 15 000	18 000 18 000
Travaux < 100 000 € HT			

DGA Ressources et Transformation de l'Action Publique :

Nature des prestations :	Nombre de bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	14	130 202,02	152 246,24

Services < 40 000 € HT	32	281 495,50	335 587,75
Travaux < 100 000 € HT	1	1 363,64	1 500,00

DGA Stratégie, Innovation et Transformation :

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT			
Services < 40 000 € HT	1/1	3 160€	3 792€
	1/2	25 000€	30 000€
Travaux < 100 000 € HT			

Marchés de fournitures et de services supérieurs à 40 000 € HT et de travaux supérieurs à 100 000 € HT (relevant de la direction de la commande publique) :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Objet du marché :	Attributaire	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT	SAS TAMO	200 000	AOO
Services > 40 000 € HT	SARL VIALLE SARL CANARELLI SAS THE KIDS CIAS CC ISULA	43 500 42 000 57 600 68 160	AOO AOO MAPA MAPA
Travaux > 100 000 € HT			

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction de la Gestion des Moyens roulants et mécanisés

OBJET DU MARCHE	Attributaire	Montant HT	Montant TTC	PROCEDURE
Investissement – 1 véhicule PEUGEOT EXPERT	UGAP	27 696.70 €	33 166.29 €	ACHAT UGAP

Direction de la Gestion, de l'Entretien et de la sécurité des Bâtiments – DA Sécurité des Bâtiments

Objet du marché	Attributaire	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT			
Services > 40 000 € HT	VERITAS	90 000	UGAP
Travaux > 100 000 € HT			

DGA Stratégie, Innovation et Transformation :

Objet du marché	Attributaire	Montant en €	Procédures
-----------------	--------------	--------------	------------

Fournitures > 40 000 € HT			
Services > 40 000 € HT	AEROGESTION	80 000 €	MAPA
Travaux > 100 000 € HT			

DGA Enseignement, Formation professionnelle, Patrimoine, Culture, Langue Corse, Sport et jeunesse :

Nature des prestations :	Nombre de marchés / bénéficiaires	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	13 /ARRIGHI/SIE 2A DGFIP/ CORSE REGIPUB/PRO TENT ITALIA SRL/HYGIENE OFFICE/CTS FRANCE/ABEMUS/ATELIER D'ENGHien/AUER PACKAGING/EP2D AIR PROCESS	35 536.26 €	47 421.34 €
CAP	3	50 000 €	
Services < 40 000 € HT	49 /LEGROS ROMAIN/L4ATELIER DE JOH/PAUL MAURER PHOTOGRAPHY/MIDORINOSHIMA/GARDERES BRIGITTE SIMONE/TAISNE CATHERINE/ HUNOR ANITA/WILD BRUNCH/DENIS SEQUIES NOUVELLE DONE/ATOUT PUB/ AROBASE/SAS KALLIGRAFFIA DESIGN/ POITOUX LEA/ONF OFFICE NATIONAL DES FORETS/ A CAPELLA/ EDITIONS EOLIENNES ET A HELICE//MANGIAVACCA ANTOINE/VISU/SIE 2A DGFIP/VEJUX MARC/ CHAUBON &ORSINI/ALBERTINI FERRONNERIE ETIENNE/LES FRERES PIACENTINI/SOCOTEC DIAGNOSTIC/DELTA CONSEILS/ATELIER ERGON/LICCIA JEAN CHRISTOPHE/NIEDDU LUISA TERESA/ EPSILON/SIMONPIETRI OLIVIER/PETTRE SCRITTE/ ASS O MIMORIA/DELTA CONSEILS/ATELIER ERGON/LUCCI JEAN CHRISTOPHE/ASSO A MIMORIA/RENARD ALAIN/A CORROS/ LABORATOIRE REGIONALE ARCHEOLOGIE/TOMAS EMILIE/IMPRIMERIE SIGNATURE DI BALAGNA/GROEBNER DOMINIC/MARTELLI FRANCOIS/CHIMREC CORSICA	330 431.20 €	366 751.87 €
CAP	52	335 000 €	
Travaux < 100 000 € HT	1/FIRROLONI	54 140.41 €	59 554.45 €

Pour la Cinémathèque :

Nature des prestations :	Nombre de marchés	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	31	18 275	20 245
Services < 40 000 € HT	11	23 523	26 219
Travaux < 100 000 € HT	0	0	0

Pour le FRAC :

Nature des prestations :	Nombre de marchés	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	2		3750.02
Services < 40 000 € HT	32		116 193.00
Travaux < 100 000 € HT			

Pour la Direction de la Culture (Programme 4430) :

Nature des prestations :	Nombre de marchés	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	4		3336.21€
Services < 40 000 € HT	45		70 866.98€
Travaux < 100 000 € HT			

Pour la Direction de la Culture (Programme 4423) :

Nature des prestations :	Nombre de marchés	Montant en € HT	Montant en € TTC
Fournitures < 40 000 € HT	1	130	130
Services < 40 000 € HT	10	71018,67	77903,55
Travaux < 100 000 € HT	Néant		

Marchés de fournitures et de services supérieurs à 40 000 € HT et de travaux supérieurs à 100 000 € HT (relevant de la direction de la commande publique) :

Pour le FRAC :

Objet du marché	Nombre de marchés	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT	Néant		
Services > 40 000 € HT	3	150 000.00 (par période)	AC
Travaux > 100 000 € HT	Néant		

Pour la Direction de la Culture (Programme 4423) :

Objet du marché	Nombre de marchés	Montant en €	Procédures
Fournitures > 40 000 € HT	Néant		
Services > 40 000 € HT	1	94500 HT – 100 000 HT	Concours
Travaux > 100 000 € HT	Néant		

DGA Infrastructures Transports et Mobilité :

ROUTES

		HT	TTC
Fournitures	3	15 136,78 €	18 164,14 €
Services	19	151 019,94 €	181 223,92 €

Travaux	97	1 265 542,59 €	1 389 506,86 €
---------	----	----------------	----------------

DAPA

		HT	TTC
Fournitures	2	6 689,34 €	8 027,20 €
Services	6	27 984,00 €	33 580,80 €
Travaux	5	162 307,50 €	179 326,89 €

DACFM

		HT	TTC
Fournitures	1	411,56 €	493,87 €
Services	6	33 984,83 €	40 781,80 €
Travaux	7	273 289,20 €	300 618,12 €

Marchés de fournitures et de services supérieurs à 40 000 € HT et de travaux supérieurs à 100 000 € HT (relevant de la direction de la commande publique) :

- Néant

21. • Procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections fixée à l'occasion du vote du budget :

DGA Enseignement, Formation professionnelle, Patrimoine, Culture, Langue Corse, Sport et jeunesse :

Chapitre d'origine	Montant en €	Chapitre d'accueil	% des dépenses réelles de la section	Observations
4416	170 000	4411		

22. • Procéder à l'affectation des autorisations de programme et d'engagement (y compris celles relatives aux dépenses imprévues) par arrêté délibéré en Conseil exécutif, dès lors que l'Assemblée de Corse a validé les autorisations correspondantes :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	AE -2025 – 5123	MARCHE 2022-DGAS-0262 Lot3 (23DGAS227)-FOURNITURE, DISTRIBUTION, GESTION ET LIVRAISON DE CAP A VALEUR FACIALE-DIR INSERTION-FCT	882 000€	0.00€	120 000€
AE	AE-2025-5134	Gérontopôle	789 940 €	0.00€	375 000 €
AE	AE-2025-5134	Conception et réalisation des outils de communication du dispositif Invechjà bë	789 940 €	375 000 €	15 000€
AE	AE – 2025 – 5141	MDPH	2 457 000€	00€	804 000€

AE	AE- 2025-5141	MDPH dotation 2026-2027	2 457 000€	804 000€	1 608 000 €
AE	AE – 2025 - 5213	Subvention CAMSP	1 249 360 €	0.00€	800 000€
AE	AE – 2025 – 5213	Formation en santé mentale	1 249 360 €	800 000€	25 000€
AE	AE – 2025 – 5213	Fournitures pour activités manuelles	1 249 360 €	825 000€	28 000€
AE	AE – 2025 – 5213	Formation professionnels petite enfance	1 249 360 €	853 000 €	50 000€
AE	AE – 2025 – 5214	Interprétariat	67 280 €	0.00 €	18 000€
AE	AE – 2025- 5214	Colloque CPS	67 280 €	18 000 €	21 600 €
AE	AE – 2025- 5216	Fonctionnement crèche	76 000 €	0.00 €	75 200€

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction de la Gestion des Moyens roulants et mécanisés

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	1122	Moyens techniques et logistique/voirie	4 060 000 €	/	3 366 000 €
AE	3170	SIS 2B	315 000 €	/	164 000 €
AE	3173	Moyens techniques et logistique FORSAP/CFM	2 485 000 €	/	1 730 700 €
AE	3218	Moyens techniques et logistique ENS	400 000 €	/	55 300 €
AE	6154	Moyens techniques et logistique/Administration générale	840 000 €	/	232 500 €
AP	1122	Moyens techniques et logistique/voirie	1 500 000 €	/	978 000 €

AP	3173	Moyens techniques et logistique FOR SAP/CFM	1 100 000 €	/	191 500 €
AP	3218	Moyens techniques et logistique ENS	200 000 €	/	177 000 €
AP	6154	Moyens techniques et logistique/Administration générale	1 500 000 €	/	1 000 000 €

Direction de la Gestion, de l'Entretien et de la sécurité des Bâtiments – DA Travaux et Maintenance

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	6172	Pôle travaux	430 000 €	/	430 000 €

Direction de la Gestion, de l'Entretien et de la sécurité des Bâtiments – DA Sécurité des Bâtiments

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	6174	Sécurité incendie des bâtiments publics	340 000 €	/	340 000 €
AE	6175	Protection des personnes et des biens publics	730 000 €	/	730 000 €
AP	6174	Sécurité incendie des bâtiments publics	300 000 €	/	300 000 €
AP	6175	Protection des personnes et des biens publics	1 100 000 €	/	1 100 000 €

Direction des moyens généraux

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	6151	Administration générale	18 630 000 €	/	12 815 000 €
AP	6151	Administration générale	5 440 000 €	/	786 000 €

DGA Ressources et Transformation de l’Action Publique :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	AP-2025-6142	Sécurisation des liens fibres noires inter DCs HDR / LRC	249 600		249 600
AP	AP-2025-6142	Travaux de précâblage	209 000		209 000
AE	AE-2025-6142	Abonnement licences / logiciels	400 000		400 000

AE	AE-2025-6142	SI Sécurité	400 000		400 000
AE	AE-2025-6142	Abonnements de téléphonie fixe	100 000		100 000
AE	AE-2025-6142	Maintenance de l'infrastructure	600 000		600 000
AE	AE-2025-6142	Acquisition d'accessoires informatiques et petits matériels	30 000		30 000
AE	AE-2025-6142	Maintenance, assistance et évolutions logiciels métiers	600 000		600 000
AE	6162S001	Marché frais de déplacement	400 000		400 000
AE	6162S002	Prestations d'action sociale / titre repas	8 500 000		8 500 000
AE	6162S003	Prestations de médecine de prévention /absentéisme	100 000		100 000
AE	6162S004	Prestations d'accompagnement « maintien dans l'emploi »	200 000		200 000
AP	6162S001	Prestations d'accompagnement « maintien dans l'emploi »	150 000		150 000
AP	6162S002	Matériel pôle de formateurs internes	12 000		12 000
AE	6164M003	Apprentissage	200 000		200 000
AE	6164N001	Compétences métiers	200 000		200 000
AE	6164Q001	Marchés prestations de formations + 40 000€	50 000		50 000

DGA Stratégie, Innovation et Transformation :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	AE-2025-6153	Affaires juridiques	1 000 000 €	0	775 000€
AE	AE-2025-6182	Urgence humanitaire, Coopération et Solidarité	40 000€	0	5 236€
AP	AP-2025-6143	SIG	1 200 000€	0	814 000€

DGA Aménagement et Développement des Territoires :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	2116	Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse (SMAC)	3 525 000	870 000	2 655 000

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	2121	Forêts	1 610 000	0	1 610 000
AE	2121	Forêts	461 000	0	241 000

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3131	Vie associative	461 000	0	0
AE	3131	Vie associative	1 286 440	0	213 663

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	3132	Développement Territorial	56 800	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3133	Comité de massif	3 000 000	0	1 279 453.66
AE	3133	Comité de Massif	600 000	0	280 555.86

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3141	Equipements collectifs	555 000	0	517 121

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3142	Dotations communes rurales (Dotation Quinquennale (DQ) et Dotation Ecoles (DE))	21 000 000	0	13 979 990

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	31420	Dotations communes urbaines (Dotation Quinquennale (DQ) et Dotation Ecoles (DE))	4 000 000	0	926 500

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3143	Chartes urbaines	3 500 000	0	3 500 000

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3144	AEP/Assainissement	6 166 420	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3146	Fonds de territorialisation	3 371 520	0	3 279 520

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3147	Fonds de Solidarité Territoriale (FST)	7 000 000	0	6 499 939

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3151	Habitat/Logement	11 192 698	0	8 100 000
AE	3151	Habitat/Logement	320 000	0	191 049.87

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3171	Prévention des Incendies	1 280 200	0	650 200
AE	3171	Préventions des Incendies	335 000	0	250 000

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3215	Sites ENS-Soutien aux partenaires	1 666 400	0	1 207 050.40
AE	3215	Sites ENS-Soutien aux partenaires	993 000	0	934 000

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	3216	Littoral	60 000	0	60 000
AE	3216	Littoral	43 000	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	32190	Espaces et Sites de Pleine Nature (ESPN)	109 000	0	0
AE	32190	Espaces et Sites de Pleine Nature (ESPN)	58 300	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AP	32210	RN Etang Biguglia	100 000	0	100 000
AE	32210	RN Etang Biguglia	189 440	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
-----------------	--------------------------------------	---------------------------	-----------------------------------	--	---

AP	3223	Lutte Antivectorielle (LAV)	50 000	0	0
AE	3223	Lutte Antivectorielle (LAV)	200 000	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	3224	Génie Sanitaire Ecologique	200 000	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	3225	SDAGE	206 000	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	32140	Préfiguration laboratoire territorial	2 000	0	0

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	5217	Petrapola	104 000	0	81 000

DGA Enseignement, Formation professionnelle, Patrimoine, Culture, Langue Corse, Sport et jeunesse :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	AE 2025-4211-AE-formation Professionnelle	Affectation des crédits relatifs aux dispositifs mobilité des stagiaires et fonds d'aide à l'insertion	228 000 €	228 000 €	228 000 €
AE	AE 2025-4211-AE-formation	Affectation des crédits concernant l'école de la deuxième chance	123 000 €	123 000 €	123 000 €

	Professionnelle				
AE	AE 2025-4610 - Orientation	Affectation des Crédits Salons E Strade di l'Orientazione	100 000 €	100000 €	100 000 €
	25SES00061	ORGANISATION DU FESTIVAL "IN SCIENCE:CULTIVE TA SANTE AVEC L'INSERM"	8000€		6400€
	25SES00072	TROPHEES SCIENTIFIQUE DE CORSE 2025	42039,95€		42039,95€
		ADHESION AMCSTI	1250€		1250€
		INSCRIPTION CONGRES AMCSTI 2025	240€		240€
AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	4411S015	FCT-CCRPMC-DEPENSES OBLIGATOIRES, PRESTAIONS SERVICES ET ACHAT DE CONSOMMABLE	30 000 €		
AE	4411S016	Fct-CCRPMC-CONFERENCES, PARTENARIATS, EXPOSITIONS, FORMATIONS	30 000 €		
AE	4411S017	FCT-CCRPMC-FOURNITURES, MATERIELS, PETITS EQUIPEMENTS	10 000 €		
AP	4411S018	INV-CCRPMC-OUTILS ET ACTIONS POUR LA MEDIATION ET LA VALORISATION	40 000 €		
AE	4411S0009	FCT-SERVICE DE LA MISE EN VALEUR-RDV AUX JARDINS	5 000 €		
AE	4411S010	FCT-SERVICE DE LA MISE EN VALEUR-JOURNEES EUROPEENNES PATRIMOINE-EXPOSITION BODYLI POWERS	20 000 €		
AE	4411S011	FCT-SERVICE DE LA MISE EN VALEUR-PATRIMOINE EN ESCALE	5 0000 €		
AE	4411S012	FCT-SERVICE DE LA MISE EN VALEUR-PUBLICATIONS	5 000 €		
AP	4411S013	INV-ACQUISITION DE MOBILIER EXPOSITION	50 000 €		
AP	4411S014	INV-ETUDE DE DEFINITION ET DE PRE PROGRAMMATION DU SITE DE LA PUNTA	100 000 €		
AE	4411S0004	ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE : INVENTAIRES TOPOGRAPHIQUES	25 000 €		

AE	4411S0005	COTISATION ANNUELLE A L'APPLICATION GERTRUDE	5 000 €		
AE	4411S006	ACHAT DE LIVRES ET ABONNEMENTS A DES REVUES	2 000 €		
AE	4411S007	NUMERISATION DE FONDS PHOTOGRAPHIQUE ET DE DOCUMENTS D'ARCHIVES	2 000 €		
AP	4411S008	INV-ACHAT DE MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET DE NUMERISATION	2 000 €		
AE	4411S001	TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE MISE EN SECURITE SUR MONUMENTS HISTORIQUES	100 000 €		
AE	4411S002	MAINTENANCE DES CLOCHES DE LA CATHEDRALE D'AIACCIU	4 500 €		
AE	4411S003	ORGANISATION D'ASSISES DU BATIMENT	5 000 €		
AE	25AF01428	25SPA00009 - ROC 2025	9 000 €		
AE	25AF01429	25SPA00005 - FRANCISCORSA 2025	1 900 €		
AE	25AF01430	25SPA00006 - PETRE SCRITTE 2025	8 000 €		
AE	25AF01431	25SPA00019 - AIACCIU_ACTIONS PATRIMOINE LVPAH_2025	24 000 €		
AE	25AF01432	25SPA00010 - ZONZA SANTA LUCIA 2025	7 000 €		
AE	25AF01433	25SPA00020 - AIACCIU_2025_EXPO_FRAC	1 111.55 €		
AE	25AF01434	25SPA00002 - CURBARA CULTURA 2025 : Spectacle Son et Lumière -Tricentenaire de la mort de Pasquale Paoli	5 000 €		
AE	25AF01436	25SPA00008 - CORSICA GENEALUGIA 2025	2 400 €		
AE	25AF01437	25SPA00007 - MAISON DE L'ARCHITECTURE 2025	13 500 €		
AE	25AF01438	25SPA00021 - AIACCIU_2025 EXPOSITION BAE BIEN U	72 345.35 €		
AE	25AF01439	25SPA00017 - BASTIA_2025 MUSEE-Exposition Napoléon IV, le Prince oublié	178 500 €		
AE	25AF01440	25SPA00004 - MURSIGLIA PATRIMOINE 2025	1 800 €		
AE	25AF01441	25SPA00018 - BASTIA MEDIATION PATRIMONIALE 2025	3 800 €		
AE	25AF01442	25SPA00011 - BUNIFAZIU 2025	26 000 €		
AE	25AF01443	25SPA00024 - AIACCIU_2025_RECHERCHE, PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE, EDITIONS	31 250 €		

AE	25AF01444	25SPA00023 - AIACCIU_2025_MEDIATION CULTURELLE	69 063.10 €		
AE	25AF01445	25SPA00022 - AIACCIU_2025_EXPOSITION VIOLET LE DUC	4 730 €		
AE	25AF01446	25SPA00014 - ARPPC_2025_Edition	4 000 €		
AE	25AF01447	25SPA00013 - ARPPC_2025	6 800 €		
AE	25AF01802	25SPA00050 - AIACCIU 2025_VALORISATION DU FONDS ANCIEN-BIBLIOTHEQUE FESCH	5 000 €		
AE	25AF01807	25SPA00052 - BASTIA 2025_ETUDES ET MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE TOMMASO PRELA	3 000 €		
AE	25AF01815	25SPA00051 - BASTIA 2025_ACTIONS CULTURELLES _BIBLIOTHEQUE TOMMASO PRELA	8 000 €		
AP	25AF01418	25SPA00012 - BASTIA 2025-MUSEE-RESTAURATION PREVENTIVE DES COLLECTIONS	18 000 €		
AP	25AF01419	25SPA00016 - AIACCIU_2025-MUSEE-Acquisition de deux oeuvres de François Peraldi	1 400 €		
AP	25AF01420	25SPA00015 - AIACCIU_2025 MUSEE-Acquisition de 46 aquarelles de Jean-Jérôme LIVIA	3 250 €		
AP	25AF01421	25SPA00031 - A.R.P.P.C_2025	6 000 €		
AP	25AF01422	25SPA00030 - CNRS_OCCITANIE EST_2025	8 000 €		
AP	25AF01423	25SPA00029 - C.E.A.N_2025	12 000 €		
AP	25AF01424	25SPA00028 - CNRS_PROVENCE ET CORSE_2025	3 700 €		
AP	25AF01425	25SPA00027 - L.R.A_2025	13 000 €		
AP	25AF01426	25SPA00025 - ARCHEOLOGIES_2025	5 600 €		
AP	25AF01797	25SPA00032 - BASTIA restauration du clocher de la cathédrale Sainte Marie, (Classée MH)	126 018 €		
AP	25AF01798	25SPA00033 - BASTIA - restauration de la porte latérale et du linteau de la façade nord de la cathédrale Sainte Marie, (Classée MH)	21 115 €		
AP	25AF01799	25SPA00034 - A CASALTA - diagnostic de la restauration de la chapelle Santa Maria, (Classée MH)	13 158.60 €		
AP	25AF01800	25SPA00039 - L'ISULA - restauration des 21 colonnes du marché couvert, (Classée MH)	76 454.70 €		

AP	25AF01801	25SPA00035 - LUCCIANA - restauration de l'église San Parteu, pour la phase 3, (Classée MH)	189 995 €		
AP	25AF01803	25SPA00040 - SAN NICULAU - restauration de l'église paroissiale, pour la phase 5 tranche 1, (Classée MH)	33 951.85 €		
AP	25AF01804	25SPA00036 - A VALLE DI RUSTINU - travaux de la réhabilitation de Santa Maria di Rescamone, (Classée MH)	275 630.92 €		
AP	25AF01805	25SPA00037 - ALANDU - étude préalable du couvent San Francescu di u Boziu, (Inscrit MH)	21 560 €		
AP	25AF01806	25SPA00038 - BARRETTALI - restauration des menuiseries de l'église, (Inscrite MH)	21 096.65 €		
AP	25AF01808	25SPA00042 - CENTURI - diagnostic de l'église Saint Sylvestre, (Inscrite MH)	8 580 €		
AP	25AF01809	25SPA00043 - CURBARA - restauration des façades, de la toiture ainsi que du clocher de l'église du couvent Saint Dominique, 2ème tranche, (Inscrite MH)	208 949.78 €		
AP	25AF01810	25SPA00044 - CURBARA - restauration des façades, de la toiture ainsi que du clocher de l'église du couvent Saint Dominique, 1ère tranche - complément, (Inscrite MH)	42 945 €		
AP	25AF01811	25SPA00045 - TUMINU - restauration de l'église San Nicolao, phase 2 (Inscrite MH)	128 028.17 €		
AP	25AF01812	25SPA00046 - EVISA - restauration de la chapelle Sainte Lucie (5ème et dernière chapelle)	16 000 €		
AP	25AF01813	25SPA00047 - NONZA - restauration de l'église Santa Ghjulia 1ère tranche, (Inscrite MH)	229 270.40 €		
AP	25AF01814	25SPA00026 - A.R.A.S.M_2025	11 000 €		
AP	25AF01816	25SPA00053 - CALVI-RESTAURATION CHASUBLIER	28 000 €		
AP	25AF01817	25SPA00054 - RESTAURATION DEUX TABLEAUX	16 400 €		
AP	25AF01818	25SPA00055 - RESTAURATION TABLEAU MORT DE ST JOSEPH	6 560 €		
AP	25AF01819	25SPA00056 - RESTAURATION TABLEAU VIERGE A L ENFANT	13 944 €		
AP	25AF01820	25SPA00057 - ETUDE AVANT RESTAURATION DE ST ANTOINE ABBE	2 891.20 €		
AP	25AF01821	25SPA00058 - RESTAURATION LUTRIN PUPITRE CHASUBLIER	14 340 €		

AP	25AF01822	25SPA00059 - RESTAURATION CHEMIN DE CROIX	5 880 €		
AP	25AF01823	25SPA00060 - CONSERVATION PREVENTIVE DE L ORGUE SERASSI	3 100 €		
AP	25AF01824	25SPA00061 - RESTAURATION SOUFFLETS ORGUE	15 404 €		
AP	25AF01825	25SPA00062 - RESTAURATION PREVENTIVE COLLECTIONS BIBL TOMMASO PRELA	5 000 €		
AP	25AF01826	25SPA00063 - RESTAURATION STATUAIRE MONUMENTALE ABBATUCCI	28 000 €		
AP	25AF01827	25SPA00064 - RESTAURATION FONDS ANCIENS	15 000 €		
AP	25AF01828	25SPA00065 - RESTAURATION DES ARCHIVES DE L ETAT CIVIL	6 768.96 €		
AP	25AF01829	25SPA00066 - RESTAURATION DE PLANS CADASTRAUX NAPOLEONIENS	2 590.58 €		
AP	25AF01919	25SPA00041 - SAS CONTI 1855 - restauration des façades du château Conti, (Inscrit MH)	125 000 €		
AP	25AF02112	25SPA00067 - MUSEES MEDITERRANEE_2025	3 200 €		
AP	25AF02464	25SPA00074 - restauration tableau annonciation	28 160 €		
AP	25AF02465	25SPA00075 - restauration statue sainte lucie	11 025 €		
AP	25AF02466	25SPA00076 - restauration tableau scapulaire, tableau martyre saint laurent, 2 canons d'autel et 2 crucifix	19 240 €		
AP	25AF02467	25SPA00068 - A.R.A.S.M-2025 Etude et analyses	5 500 €		
AP	25AF02468	25SPA00070 - BASTIA- Acquisition de deux portraits-2025	9 000 €		
AP	25AF02470	25SPA00071 - AIACCIU-Acquisition de trois œuvres-2025	11 250 €		
AP	25AF02471	25SPA00072 - TAGLIU ISULACCIU - Restauration de la toiture de l'église Saint-Michel et sécurisation du clocher	230 300 €		
AP	25AF02472	25SPA00073 - Travaux de consolidation u clocher de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul E Valli d'Alisgiani	126 117.06 €		
AP	25AF02473	25SPA00069 - LUCCIANA -ACQUISITION MOBILIER ARCHEOLOGIQUE	17 385 €		
AP ou AE	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectatio

	(1 ligne par AP)		inscrit en €		n du semestre
2025	AE 2025-4211-AE-formation Professionnelle	Affectation des crédits relatifs aux dispositifs mobilité des stagiaires et fonds d'aide à l'insertion	228 000 €	228 000 €	228 000 €
2025	AE 2025-4211-AE-formation Professionnelle	Affectation des crédits concernant l'école de la deuxième chance	123 000 €	123 000 €	123 000 €
2025	AE 2025-4610 - Orientation	Affectation des Crédits Salons E Strade di l'Orientazione	100 000 €	100000 €	100 000 €

Programme 4513 (Investir pour le CSC)

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	AE-2025-4513	CSJC (Subvention de fonctionnement)	4 451 400	0	2 225 700

Programme 4514 (Aider le sport)

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	AE-2025-4514	Soutien au MIG des clubs professionnels	3 278 000	0	320 000
AE	AE-2025-4514	Sporti Pass		320 000	150 000
AE	AE-2025-4514	Déplacements sportifs		470 000	157 888
AE	AE-2025-4514	Comités		627 888	150 000
AE	AE-2025-4514	Déplacements		777 888	72 152
				TOTAL :	850 040

Programme 4521(Aide en faveur de la jeunesse)

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	4521S001	PRIMA STRADA	900 000	0	160 000 €
AE	4521S002	GHJOVANI IN MOSSA		160 000	30 000 €
AE	4521S003	ANIMAZIONE		190 000	20 000 €
AE	4521S0004	MOBIGHJOVANI		210 000	20 000 €
				TOTAL :	230 000

Pour le CAP

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
Arrêté 25/193 Individualisation AE/AP	AE/ AP	Programme CAP	335 000 / 50 000		

Pour la Cinémathèque :

AP ou AE	N° AP/AE (1 ligne par AP)	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	4436 S001	Missions de diffusion / valorisation	15.000		
AE	4436 S002	Fonctionnement courant de la Cinémathèque	20.000		
AE	4436 S003	Actions pédagogiques	15.000		
AP	4436 S004	Enrichissement / Conservation des collections	15.000		
AP	4436 S005	Acquisition de matériels techniques cinéma audiovisuels	10.000		

Pour la Direction de la Culture (Programme 4423) :

N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
25AF00017	25SAC00095 - FILU D'AMPARERA - 2.1 LABORATORIU	60 000,00		60 000,00
25AF00018	25SAC00097 - A FUNICELLA - 2.2 ARTE SQUADRA	63 312,00		63 312,00
25AF00019	25SAC00101 - THEATRE DE NENEKA - 2.2 ARTE SQUADRA	75 000,00		75 000,00
25AF00020	25SAC00099 - CIE SPIRALE - 2.2 ARTE SQUADRA	72 000,00		72 000,00
25AF00021	25SAC00100 - HELIOS PERDITA - 2.2 ARTE SQUADRA	30 000,00		30 000,00
25AF00022	25SAC00106 - CIE PARTAGE DE MINUIT - ARTE SQUADRA	40 000,00		40 000,00

25AF00023	25SAC00105 - THEATRE DU COMMUN - 2.2 ARTE SQUADRA	65 000,00		65 000,00
25AF00024	25SAC00103 - TEATREUROPA - 2.2 ARTE SQUADRA	60 000,00		60 000,00
25AF00025	25SAC00096 - CIE ART'MOUV - 2.2 ARTE SQUADRA	100 000,00		100 000,00
25AF00026	25SAC00026 - RICORDU EDITIONS ALBUM CECCALDI	10 000,00		10 000,00
25AF00027	25SAC00107 - VIALUNI - 2.2 ARTE SQUADRA	40 000,00		40 000,00
25AF00028	25SAC00197 - VILLE D'AIACCIU - 3.3 LOCHI D 'ARTE	295 000,00		295 000,00
25AF00029	25SAC00027 - ricordu ed. Album Weber	10 000,00		10 000,00
25AF00030	25SAC00028 - RICORDU ED ALBUM CANTU IN FIURE	15 000,00		15 000,00
25AF00031	25SAC00109 - BASTIA - 3.3 LOCHI D ARTE	350 000,00		350 000,00
25AF00032	25SAC00035 - BUFFET A VOLONTE ALBUM	17 990,00		17 990,00
25AF00033	25SAC00112 – PRUPRIA- 3.3 LOCHI D ARTE	160 000,00		160 000,00
25AF00034	25SAC00030 - LE JEUNE TONGO JOE ALBUM	8 400,00		8 400,00
25AF00035	25SAC00114 - BIGUGLIA - 3.3 LOCHI D ARTE	110 000,00		110 000,00
25AF00036	25SAC00029 - NEPITA RECORDS ALBUM PAESE	11 000,00		11 000,00
25AF00037	25SAC00198 - VILLE DE PORTIVECHJU - 3.3 LOCHI D'ARTE	100 000,00		100 000,00
25AF00038	25SAC00032 - ARCIMUSA - ALBUM	20 000,00		20 000,00
25AF00039	25SAC00033 - SPARTIMUSICA ALBUM CLEMENT ALBERTINI	11 000,00		11 000,00
25AF00040	25SAC00031 - ARCIMUSA CLIP MARIA SA	5 000,00		5 000,00
25AF00041	25SAC00034 - ARCIMUSA CLIP BANDITI	5 000,00		5 000,00
25AF00042	25SAC00111 - SPARTIMUSICA - 3.3 LOCHI D ARTE	25 000,00		25 000,00
25AF00043	25SAC00108 - BUNIFAZIU - 3.3 LOCHI D'ARTE	30 000,00		30 000,00

25AF00044	25SAC00110 - SCOPRE - 3.3 LOCHI D ARTE	100 000,00		100 000,00
25AF00045	25SAC00104 - I SALT IN BOCCA 25	4 000,00		4 000,00
25AF00046	25SAC00090 - ARTE LOCU 25	21 000,00		21 000,00
25AF00047	25SAC00089 - AFC ALGAIOLA 25	10 000,00		10 000,00
25AF00048	25SAC00148 - MANDEO - 2025	22 400,00		22 400,00
25AF00049	25SAC00051 - NOTTI DI A RUSCANA MANIF 25	8 000,00		8 000,00
25AF00050	25SAC00064 - JAZZ EQUINOXE CORSICA 25	18 000,00		18 000,00
25AF00051	25SAC00087 - MUSELEK 25	10 000,00		10 000,00
25AF00052	25SAC00069 - EMMA LAB 25	12 000,00		12 000,00
25AF00053	25SAC00076 - DI I MONACCI 25	2 000,00		2 000,00
25AF00054	25SAC00062 - rock in bastia 25	8 000,00		8 000,00
25AF00055	25SAC00091 - CORSICA ARMONIA 25	12 000,00		12 000,00
25AF00056	25SAC00073 - LYRE MUNICIPALE BASTIAISE 25	2 500,00		2 500,00
25AF00057	25SAC00057 - SARRA DI FARRU 2025	54 000,00		54 000,00
25AF00058	25SAC00093 - TUTTI IN PIAZZA 25	18 000,00		18 000,00
25AF00059	25SAC00088 - URTACA 25	25 200,00		25 200,00
25AF00060	25SAC00082 - ERBALUNGAISE 25	20 000,00		20 000,00
25AF00061	25SAC00059 - L ORTU D ARTE 2025	4 000,00		4 000,00
25AF00062	25SAC00077 - VIOLONCELLE DE MOITA 25	17 000,00		17 000,00
25AF00063	25SAC00061 - LES NUITS DU PIANO ERBALUNGA 25	16 000,00		16 000,00
25AF00064	25SAC00065 - TERRA DI CONTI 25	36 000,00		36 000,00
25AF00065	25SAC00070 - CULTURELLE DE BRANDO 25	40 000,00		40 000,00
25AF00066	25SAC00063 - KEY PROD 25	72 000,00		72 000,00
25AF00067	25SAC00113 - EVENTISSIMU 25	25 000,00		25 000,00
25AF00068	25SAC00060 - THEATRE DE L OLMU 25	38 000,00		38 000,00
25AF00069	25SAC00102 - DASEIN COMPANY 2025 2.17 MEDEE MATERIAU	12 000,00		12 000,00

25AF00070	25SAC00079 - K SCOLTA 25	27 550,00		27 550,00
25AF00071	25SAC00072 - MUSICORSA 25	31 500,00		31 500,00
25AF00072	25SAC00071 - CORSICA TV CAP RADIO 25	28 500,00		28 500,00
25AF00073	25SAC00068 - NUITS DE LA GUITARE 2025	100 000,00		100 000,00
25AF00074	25SAC00075 - CORSICA CANTABILE 25	25 000,00		25 000,00
25AF00075	25SAC00052 - JMM 2025	117 000,00		117 000,00
25AF00076	25SAC00092 - U SCONTRU 25	29 000,00		29 000,00
25AF00077	25SAC00054 - MUSICALES DE BASTIA 25	36 000,00		36 000,00
25AF00078	25SAC00055 - FILARMONICA 2025	31 500,00		31 500,00
25AF00079	25SAC00084 - MOSTRA TEATRALE 25	35 000,00		35 000,00
25AF00080	25SAC00080 - CAMERATA FIGARELLA 25	35 000,00		35 000,00
25AF00081	25SAC00038 - INSTITUT FRANCAIS EN TURQUIE 2025 3.13 CONCERTS 25	20 000,00		20 000,00
25AF00082	25SAC00050 - VENTU DI MARE 2025	25 000,00		25 000,00
25AF00083	25SAC00083 - CANARI 25	25 000,00		25 000,00
25AF00084	25SAC00143 - LES AMIS DE CAPO - FESTIVAL 2025	40 000,00		40 000,00
25AF00086	25SAC00039 - A LOGHJA 2025 3.13 TOURNEE HORS DE CORSE	15 000,00		15 000,00
25AF00087	25SAC00067 - OPUS CORSICA 25	59 000,00		59 000,00
25AF00088	25SAC00040 - CORS'ODISSEA 2025 3.13 SINFONICU CORSICA	10 000,00		10 000,00
25AF00089	25SAC00206 - AGHJA - 2.1 FABRICHE CULTURALE	300 000,00		300 000,00
25AF00090	25SAC00041 - ONDA CORSA 2025 3.13 PROMO MISSAGHJU	18 000,00		18 000,00
25AF00091	25SAC00207 - THEATRE ALIBI - 2.2 ARTE SQUADRA	235 000,00		235 000,00
25AF00092	25SAC00066 - JAZZ IN AIACCIU 25	110 000,00		110 000,00
25AF00093	25SAC00208 - A FILETTA - 2.2 ARTE SQUADRA	90 000,00		90 000,00

25AF00094	25SAC00042 - I MESSAGERI 2025 3.13 HORS DE CORSE	47 500,00		47 500,00
25AF00095	25SAC00209 - U SVEGLIU CALVESE - 3.1 FESTIVAL	200 000,00		200 000,00
25AF00096	25SAC00210 - DISSIDANSE LALALA - 4.1 GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS	45 000,00		45 000,00
25AF00097	25SAC00043 - I MESSAGERI 2025 3.13 TOURNEE EN CORSE	10 000,00		10 000,00
25AF00098	25SAC00045 - BARBARA FURTUNA 2025 3.13 PROMOTION HORS DE CORSE	47 500,00		47 500,00
25AF00099	25SAC00046 - BARBARA FURTUNA 2025 3.13 TOURNEE EN CORSE	10 000,00		10 000,00
25AF00100	25SAC00047 - ART ET NOCES TROUBLES 2025 3.13 PROMO BERTHE HORS DE CORSE	22 500,00		22 500,00
25AF00101	25SAC00048 - ART ET NOCES TROUBLES 2025 3.13 CAMINI CISMONTE	10 000,00		10 000,00
25AF00102	25SAC00049 - ART ET NOCES TROUBLES 2025 3.13 CAMINI PUMONTE	10 000,00		10 000,00
25AF00103	25SAC00056 - ENSEMBLE VOCAL DU CAP CORSE 2025 3.13 CONCERTS EN CORSE	4 000,00		4 000,00
25AF00104	25SAC00058 - LE JEUNE TONGO JOE 2025 3.13 PROMO NEPITA HORS CORSE	4 500,00		4 500,00
25AF00105	25SAC00074 - ECLADAM 2025 3.13 PROMO HORS DE CORSE	20 000,00		20 000,00
25AF00106	25SAC00078 - CIE A GHJUVANETTA 2025 3.13 CIUCETTA LA CRUCHE ET LE GALET	10 000,00		10 000,00
25AF00107	25SAC00081 - ACROBATICA MACHINA 2025 3.13 LA PEAU DES AUTRES	47 500,00		47 500,00
25AF00108	25SAC00094 - ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE CORSE 2025 3.13 PARIS	20 000,00		20 000,00
25AF00109	25SAC00146 - RICORDU DIFFUSION 2025 3.13 PROMOTION EN CORSE	10 000,00		10 000,00
25AF00110	25SAC00145 - RICORDU DIFFUSION 2025 3.13 DIFFUSION A L'EXTERIEUR	15 000,00		15 000,00

25AF00111	25SAC00147 - CIE SPIRALE 2025 3.13 LES PARALLELES A AVIGNON	41 000,00		41 000,00
25AF00112	25SAC00018 - 2025 SUB TEGMINE FAGI 2.3 CREATION DIFFUSION	50 000,00		50 000,00
25AF00113	25SAC00020 - UNITA TEATRALE JP LANFRANCHI 2025 2.3 DON CH HE ROTTU U TERZU	93 000,00		93 000,00
25AF00114	25SAC00021 - CIE AIME AU CARRE 2025 2.3 CREA NOUS N'ATTENDONS PERSONNE	37 000,00		37 000,00
25AF00115	25SAC00024 - DIDASCALIES THEATRE ET COMPAGNIE 2025 2.3 GIRLS & BOYS	29 400,00		29 400,00
25AF00116	25SAC00036 - DESIDERI Laura 2025 2.3A LE RAPT DU SOURIRE	2 000,00		2 000,00
25AF00117	25SAC00023 - ALBERTINI VINCENT 2025 2.3A "PAESE"	3 000,00		3 000,00
25AF00118	25SAC00025 - GUERRINI PHILIPPE 2025 2.3A "LE CHANT DES REINES VIERGES DI MELE E DI SANGUE"	3 000,00		3 000,00
25AF00119	25SAC00213 - I CHJACHJARONI - 3.1 fESTIVAL	153 000,00		153 000,00
25AF00120	25SAC00022 - GALARDELLI CARLA 2025 2.3A A UNA LUPA	2 000,00		2 000,00
25AF00121	25SAC00214 - TAVAGNA CLUB - 3.1 FESTIVAL	120 000,00		120 000,00
25AF00122	25SAC00116 - ETTORI MALONE 2025 2.3A CONCEPTION 20 NOVEMBRE	2 000,00		2 000,00
25AF00123	25SAC00037 - ANCEY JEAN CESAR 2025 2.3B COMPO "NOIR ET BLANC"	3 000,00		3 000,00
25AF00124	25SAC00215 - RMCC - 3.1 FESTIVAL	200 000,00		200 000,00
25AF00125	25SAC00216 - U TEATRINU - 2.2 ARTE SQUADRA	80 000,00		80 000,00
25AF00126	25SAC00098 - ACROBATICA MACHINA - 2.2 ARTE SQUADRA	75 000,00		75 000,00
25AF00127	25SAC00218 - LOCU TEATRALE - 2.2 ARTE SQUADRA	130 000,00		130 000,00
25AF00128	25SAC00009 - LA TOUR NOIRE_AIDE AUX FESTIVALS	7 000,00		7 000,00

25AF00129	25SAC00002 - DES VIGNES ENTRE LES LIGNES_AIDE AUX FESTIVALS	9 000,00		9 000,00
25AF00130	25SAC00007 - CORSICAPOLAR_AIDE AUX FESTIVALS	11 000,00		11 000,00
25AF00131	25SAC00126 - COMMUNE DE BUNIFAZIU_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	8 300,00		8 300,00
25AF00132	25SAC00127 - COMMUNE DE BIGUGLIA_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	3 200,00		3 200,00
25AF00133	25SAC00016 - CORSICA COMIX_AIDE A LA PROMOTION A L'EXTERIEUR DE CORSE	7 000,00		7 000,00
25AF00134	25SAC00117 - EOLIENNES_AIDE A LA PROMO DE LA CULTURE CORSE A L'EXT_SALON POESIE PARIS 2025	750,00		750,00
25AF00135	25SAC00015 - A GRANATA_AIDE A LA PROMOTION DES OŒUVRES EN CORSE	5 000,00		5 000,00
25AF00136	25SAC00121 - ASSOCIATION PI2K2_AIDE A LA PROMOTION DE LA CULTURE CORSE A L'EXT_FESTIVAL ANGOULEME 2025	1 200,00		1 200,00
25AF00137	25SAC00120 - PRIX DU LIVRE CORSE_AUX ACTIVITES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES SECTEURS CULTURELS_PRIX 2025	4 500,00		4 500,00
25AF00138	25SAC00123 - UNE MINUTE DE SOLEIL EN PLUS_AIDE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES_PROG 2025	7 000,00		7 000,00
25AF00139	25SAC00122 - SAN BE CULTURE CLUB_AIDE AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES_CULTURA IN PAESE_PROG 2025	3 000,00		3 000,00
25AF00140	25SAC00140 - VILLE DE PORTIVECHJU_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	15 000,00		15 000,00

25AF00141	25SAC00129 - ASS CULTURE ET PATRIMOINE IN ULMETU_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	3 000,00		3 000,00
25AF00142	25SAC00008 - ISULI MONDI_AIDE AUX FESTIVALS	18 000,00		18 000,00
25AF00143	25SAC00130 - VILLE DE BASTIA_AIDE AU P"ROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	36 400,00		36 400,00
25AF00144	25SAC00010 - MUSANOSTRA_AIDE AUX FESTIVALS	63 000,00		63 000,00
25AF00145	25SAC00011 - ALTALEGHJE_AIDE AUX FESTIVALS	50 000,00		50 000,00
25AF00146	25SAC00124 - COMUNE DE PROPRIANO_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES MEDIATHEQUES_PROG 2025	4 500,00		4 500,00
25AF00147	25SAC00119 - ASSOCIATION DES EDITEURS DE CORSE_AIDE A LA PROMOTION PROG 2025	25 000,00		25 000,00
25AF00148	25SAC00017 - CORSICA COMIX_AIDE A LA PROMOTION EN CORSE	1 500,00		1 500,00
25AF00149	25SAC00012 - CC CASTAGNICCIA CASINCA_AIDE AUX FESTIVALS	28 000,00		28 000,00
25AF00150	25SAC00006 - GIRANDULIBRU_AIDE AUX MANIFESTATIONS D'ANIMATION CULTURELLE	1 800,00		1 800,00
25AF00151	25SAC00014 - VIAGRENELLE_AIDE AUX FESTIVALS	90 000,00		90 000,00
25AF00152	25SAC00118 - EDITIONS PIAZZOLA_AIDE A LA PROMOTION A L'EXT_PROJET PASCAL PAOLI 2025	1 600,00		1 600,00
25AF00153	25SAC00125 - COMMUNE DE PIETROSELLA_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	10 000,00		10 000,00
25AF00154	25SAC00003 - CASE ET BULLE_AIDE AUX FESTIVALS 2025	51 000,00		51 000,00
25AF00155	25SAC00001 - LIBRI MONDI_AIDE AUX FESTIVALS_2025	24 000,00		24 000,00

25AF00156	25SAC00005 - A CASA DI A PUISIA_AIDE AUX MANIFESTATIONS ARTISTIQUES_CULTURA IN PAESE	16 000,00		16 000,00
25AF00157	25SAC00212 - A PITRUSEDDA_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE 2025	2 325,00		2 325,00
25AF00158	25SAC00139 - VILLE DE PORTIVECHJU AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE_PROG 2025	7 200,00		7 200,00
25AF00159	25SAC00142 - CULTURE ET PATRIMOINE IN ULMETU_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	500,00		500,00
25AF00160	25SAC00136 - VILLE DE BASTIA_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	42 403,00		42 403,00
25AF00161	25SAC00138 - FOYER DU NEBBIU_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	3 000,00		3 000,00
25AF00162	25SAC00135 - VILLE D'AIACCIU_AIDE A L'ACTUALMISATION DU FOND DOCUMENTAIRE DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	60 000,00		60 000,00
25AF00163	25SAC00134 - COMMUNE PRUPRIA_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE_PROG 2025	1 850,00		1 850,00
25AF00164	25SAC00133 - COMMUNE DE BIGUGLIA_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE_PROG 2025	3 800,00		3 800,00
25AF00165	25SAC00131 - COMMUNE DE BONIFACIO_AIDE A L'ACTUALISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE_PROG 2025	3 750,00		3 750,00
25AF00166	25SAC00211 - LE REZO - 4.1 GROUPEMENT D4ASSOCIATION	65 000,00		65 000,00

25AF00167	25SAC00019 - KABAFFER PROD 2025 2.3 MURTORIU	65 000,00		65 000,00
25AF00168	25SAC00013 - MOUVEMENT ARTISTIQUE_AIDE AUX FESTIVALS	32 000,00		32 000,00
25AF00169	25SAC00128 - VILLE D'AIACCIU_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	20 090,00		20 090,00
25AF00170	25SAC00137 - FOYER DU NEBBIU_AIDE AU PROGRAMME D'ANIMATION DES BIBLIOTHEQUES_PROG 2025	1 000,00		1 000,00
25AF00171	25SAC00044 - INCANTI 2025 3.13 SALONS PROFESIONNELS	3 500,00		3 500,00
25AF00803	25SAC00221 - GROSSU MINUTU PA 25	4 850,00		4 850,00
25AF00804	25SAC00150 - FESTIVAL DE SARTENE 2025	76 500,00		76 500,00
25AF00805	25SAC00220 - EVISA PA 25	10 000,00		10 000,00
25AF00806	25SAC00149 - JAZZ IN CALVI - 2025	8 000,00		8 000,00
25AF00807	25SAC00144 - AREMANERA 2025	10 000,00		10 000,00
25AF00808	25SAC00223 - COM COM CALVI BALAGNE - 3.3 LOCHI D'ARTE	40 000,00		40 000,00
25AF00810	25SAC00155 - RESEAUX D'ARTS ATELIERS 2025 3.1-C QUARTU FESTA DI L'INCISIONE	1 500,00		1 500,00
25AF00811	25SAC00163 - MADDALENA AILLAUD 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 500,00		3 500,00
25AF00812	25SAC00164 - MARIE AMELIE DOISE 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00813	25SAC00165 - CHJARA BIANCA ROMITI 2025 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00
25AF00814	25SAC00166 - ANGHJULINA LAZARINI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00
25AF00815	25SAC00167 - LOLA GUAITELLA 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 500,00		3 500,00
25AF00816	25SAC00168 - LEA GRENIER 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00

25AF00817	25SAC00169 - TEVA MAZOYER 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00818	25SAC00170 - GABRIELLA LAROSA 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 500,00		3 500,00
25AF00819	25SAC00171 - PAULINE LAROSA 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00
25AF00820	25SAC00172 - EMMA ANTONINI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00821	25SAC00173 - YAN LEANDRI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00822	25SAC00174 - JOSEPH AMICO 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 500,00		3 500,00
25AF00823	25SAC00175 - ALEXIA CAAMANO 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00824	25SAC00176 - JOSEPH ACHARD 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00
25AF00825	25SAC00177 - MARIE BERTOLOZZI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00
25AF00826	25SAC00178 - PIERRE-ANTOINE VESPERINI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00827	25SAC00179 - ZACHARY DEMAILLY 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 500,00		3 500,00
25AF00828	25SAC00180 - TIMEO PLANTECOSTE 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	4 000,00		4 000,00
25AF00829	25SAC00181 - PHILIPPE CAAMANO 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00830	25SAC00182 - ANAIS COLIN 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00
25AF00831	25SAC00183 - ANTOINE COLIN 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	3 000,00		3 000,00

25AF00832	25SAC00184 - NICOLAS LIOI NERO 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00833	25SAC00185 - LILLA PERALDI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00834	25SAC00186 - MARCU-MARIA PAZZONI 1.4 BOURSE JEUNES TALENTS 2024-2025	2 500,00		2 500,00
25AF00839	25SAC00153 - COMMUNE GRUSSETU è PRUGNA 2025 3.1-C 4EME PURTICHJU FESTI'ARTI	6 000,00		6 000,00
25AF00840	25SAC00152 - OTI DE BASTIA 2025 3.1-C CREAZIONE	27 000,00		27 000,00
25AF00841	25SAC00156 - ZONE LIBRE 2025 3.1-C FESTIVAL DES ARTS SONORES	57 000,00		57 000,00
25AF00842	25SAC00157 - FOTOGRAFICASA 2025 3.1-C FESTIVAL ANIMA SALVATICA	18 000,00		18 000,00
25AF00843	25SAC00151 - OTI MARANA-GOLO 2025 3.1-C MARANA GOLO ARTE FESTIVAL	30 000,00		30 000,00
25AF00844	25SAC00191 - CORSICA LUCE 3.62 PROGRAMME D'ACTIVITES	20 000,00		20 000,00
25AF00845	25SAC00192 - CASA CONTI 2025 3.6.2 PROGRAMME D'ACTIVITES	38 000,00		38 000,00
25AF00846	25SAC00159 - LICA RAMONA RUSU 2025 3.13.2 PROMOTION A FLORENCE	9 000,00		9 000,00
25AF00847	25SAC00161 - MARIO SEPULCRE 2025 3.13.2 PARTICIPATION BIENNALE ST LEONARD DE NOBLAT	2 812,50		2 812,50
25AF00848	25SAC00162 - CYRIL MACCIONI 2025 3.13.2 PROMOTION SALON ART3F BARCELONE	11 000,00		11 000,00
25AF00849	25SAC00160 - MARCEL ODDO 3.13.2 PARTICIPATION EXPOSITION ALZHEIMER DANS LE RETRO	1 000,00		1 000,00
25AF00850	25SAC00193 - EMAHO 2025 1.3.2 CITADELLA FACTORY-ARENA SOCIAL CLUB	8 000,00		8 000,00
25AF00851	25SAC00194 - ALEXANDRA VILLANI 2025 1.3.2 ATELIERS MAISON D'ARRET D'AJACCIO	3 850,00		3 850,00

25AF00852	25SAC00195 - MARIE JULIE CANARELLI 2025 3.5.1 EXPOSITION LIEU D'EXIL	3 750,00		3 750,00
25AF00853	25SAC00196 - COMMUNE IMAGE 2025 3.5.3 EXPOSITION SUR LE FLOT DE FEU BENI	1 800,00		1 800,00
25AF00854	25SAC00199 - LA PALETTE POLYCHROME 2025 1.1.B PROGRAMME D'ACTIONS PEDAGOGIQUES ARTISTIQUES	15 000,00		15 000,00
25AF00855	25SAC00188 - MI PROJECT 2025 2.1-C PROGRAMME D'ACTIVITES	140 000,00		140 000,00
25AF00856	25SAC00190 - ARTERRA 2025 2.1-A AIDE U STACCONE	57 000,00		57 000,00
25AF01054	25SAC00154 - DE RENAVA 2025 3.1-A DE RENAVA OFF 02 X CENTRE POMPIDOU	190 000,00		190 000,00
25AF01057	25SAC00222 - E CIME 2025 3.5.2 AIDE A L'EXPO INSPIRATIONS MEDITERRANEENNES	15 000,00		15 000,00
25AF01060	25SAC00158 - SGUARDI 2025 3.1-C 6EMES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES	5 000,00		5 000,00
25AF01066	25SAV00261 - ASSECC 2025 MEDIATEUR CINEMA AIDE AUX REGROUPEMENT DE STRUCTURES 4.1	37 500,00		37 500,00
25AF01067	25SAV00241 - CULORI 2025 AIDE AUX LABURATORI CULTURALI 2.1	45 000,00		45 000,00
25AF01071	25SAV00242 - CASELL'ARTE 2025 AIDE AUX FABRICHE CULTURALE 2.1	250 000,00		250 000,00
25AF01073	25SAV00226 - PROVIDENZA 2025 AIDE AUX FABRICA CULTURALE 2.1	205 000,00		205 000,00
25AF01074	25SAV00240 - FESTIVAL DU FILM DE LAMA 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	115 000,00		115 000,00
25AF01076	25SAV00234 - CORSICA DOC 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	85 000,00		85 000,00
25AF01077	25SAV00227 - 2025 DIFFUSION KVA AIDE AUX FESTIVALS 3.1	120 000,00		120 000,00
25AF01078	25SAV00247 - ARTE MARE 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	130 000,00		130 000,00

25AF01080	25SAV00228 - CINE 2000 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	26 000,00		26 000,00
25AF01081	25SAV00248 - RENCONTRES DU CINEMA ITALIEN 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	36 000,00		36 000,00
25AF01083	25SAV00254 - LATINITA 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	19 000,00		19 000,00
25AF01084	25SAV00255 - CORSICA FILM FESTIVAL 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	20 000,00		20 000,00
25AF01086	25SAV00232 - CINEMOTION 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	14 000,00		14 000,00
25AF01087	25SAV00244 - CINEMUSICA 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	24 000,00		24 000,00
25AF01089	25SAV00253 - STUDIO ANIMATIONS 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	18 000,00		18 000,00
25AF01090	25SAV00256 - CINEMASSOCIU 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	18 000,00		18 000,00
25AF01092	25SAV00257 - SIROCCO 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	15 000,00		15 000,00
25AF01093	25SAV00252 - CINEMAS DU MONDE 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	18 000,00		18 000,00
25AF01095	25SAV00249 - INSTA CULTURA 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	14 000,00		14 000,00
25AF01096	25SAV00231 - CINEMA PARADISU 2025 AIDE AUX FESTIVALS 3.1	20 000,00		20 000,00
25AF01097	25SAV00260 - ET POURTANT CA TOURNE 2025 AIDE AUX MANIFESTATION 3.2	12 000,00		12 000,00
25AF01099	25SAV00258 - CORTA MAGHJINA 2025 AIDE AUX MANIFESTATION 3.2	9 400,00		9 400,00
25AF01100	25SAV00229 - OPERAE 2025 AIDE AUX MANIFESTATIONS 3.2	10 000,00		10 000,00
25AF01102	25SAV00259 - CINEMA IN PAESE 2025 AIDE AUX MANIFESTATION 3.2	4 000,00		4 000,00
25AF01103	25SAV00230 - THEATRE DE PRUPRIA 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11	14 000,00		14 000,00
25AF01105	25SAV00251 - TRYPTIQUE 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11	91 208,00		91 208,00

25AF01107	25SAV00243 - EURL CORSICA GAME 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11	13 544,00		13 544,00
25AF01109	25SAV00250 - MSG CINEMA 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11	13 909,00		13 909,00
25AF01111	25SAV00239 - SARL CINE FOGATA LUCIANI 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11	30 000,00		30 000,00
25AF01112	25SAV00233 - SCOPRE 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11	3 000,00		3 000,00
25AF01113	25SAV00235 - CHI FOU MI PRODUCTIONS 2025 AIDE A LA PROMOTION 3.13	10 000,00		10 000,00
25AF01114	25SAV00246 - GREC 2025 AIDE AUX FORMATIONS 4.2	27 000,00		27 000,00
25AF01116	25SAV00238 - ATELIERS VARAN 2025 AIDE AUX FORMATION 4.2	40 000,00		40 000,00
25AF01117	25SAV00245 - SAS 7E ART CORTE 2025 AIDE AUX ETABLISSEMENTS CINEMA 3.11 INV	1 677,73		1 677,73
25AF01243	25SAC00086 - ANIMAL 2ND 2025 3.13 PROMO HORS DE CORSE 7SECONDES D'ETERNITE	18 000,00		18 000,00
25AF01244	25SAC00225 - SETTE SCALE 2025 3.13 PROMO SCIENZA VIVA	10 000,00		10 000,00
25AF01245	25SAC00224 - ALTE VOCE 2025 3.13 TOURNEE HORS DE CORSE	20 000,00		20 000,00
25AF01247	25SAC00262 - BALLA - PA 25	32 000,00		32 000,00
25AF01248	25SAC00263 - LE PETIT DIAPASON SUBV 2025 PROG ACTIVITE	4 000,00		4 000,00
25AF01249	25SAC00202 - 1.1B MUSICAL PROG ACTIVITE 2025	3 000,00		3 000,00
25AF01250	25SAC00203 - 1.1B ZITELLAB PROG ACTIVITE 2025	15 000,00		15 000,00
25AF01251	25SAC00200 - 1.1B PROG ACTIVITE 2025 VARIATION	16 000,00		16 000,00
25AF01252	25SAC00201 - 1.1B CASA DI MUSICA BINIFAZZINA PRG ACTIVITE 2025	16 000,00		16 000,00
25AF01253	25SAC00204 - 1.1B CIE MINES DE RIEN PROG ACTIVITE 2025	25 000,00		25 000,00

25AF01304	25SAC00264 - PITRUSEDDA_AIDE A L'ACQUISITION D'OUVRAGES BIBLIOTHEQUE 2023	1 753,50		1 753,50
25AF01305	25SAC00265 - PRUPIA_AIDE A L'ACQUISITION D'OUVRAGES BIBLIOTHEQUE 2023	1 850,00		1 850,00
25AF01306	25SAC00266 - AIACCIU_AIDE A L'ACQUISITION D'UN BIBLIOBUS_SUBV COMPLEMENTAIRE	14 000,00		14 000,00
25AF01314	25SAC00205 - VOCE - 2.1 FABRICHE CULTURALE	300 000,00		300 000,00
25AF01553	25SAV00272 - FRANCESCU ARTILY 2025 ECRIT ISOLAT	5 000,00		5 000,00
25AF01554	25SAV00275 - VALERIE SIMONET 2025 ECRIT LE FANTOME DE L'USINE	3 500,00		3 500,00
25AF01555	25SAV00273 - ARTHUR VERMOREL 2025 ECRIT TRAVERSER	3 000,00		3 000,00
25AF01556	25SAV00274 - HUGO CAPLETTE 2025 ECRIT DEGLI	3 500,00		3 500,00
25AF01557	25SAV00276 - ALEXANDRE OPPECINI 2025 ECRIT PETIT OISEAU	6 000,00		6 000,00
25AF01558	25SAV00277 - ALIZEE PINELLI 2025 ECRIT INDIENNES	3 500,00		3 500,00
25AF01559	25SAV00288 - TS PRODUCTIONS 2025 DEV'T ET DEVENIR	12 000,00		12 000,00
25AF01562	25SAV00289 - LE REFUGE PI 2025 DEV'T JOSEPH FESCH L AJACCIO	6 000,00		6 000,00
25AF01563	25SAV00290 - LOTTA FILMS 2025 DEV'T LA RESIDENCE	10 000,00		10 000,00
25AF01565	25SAV00291 - MARETERRANIU 2025 DEV'T A L'ECOLE DE LA VIE CARCERALE	12 000,00		12 000,00
25AF01566	25SAV00292 - MARETERRANIU 2025 DEV'T PLANETE RAPLES	10 000,00		10 000,00
25AF01598	25SAV00296 - BANDINI FILMS 2025 PROD CM GAMINE	40 000,00		40 000,00
25AF01600	25SAV00297 - RUE DE LA SARDINE 2025 PROD CM MADRE E MADONE	25 000,00		25 000,00
25AF01601	25SAV00301 - GANACHE STUDIO 2025 PROD CM LE SILENCE DES HIRONDELLES	25 000,00		25 000,00

25AF01603	25SAV00298 - AMETHYSTE FILMS 2025 PROD CM LE CALICE	40 000,00		40 000,00
25AF01616	25SAV00278 - SOGNI 2025 PROD DOC UN ILOT DANS LA VILLE	30 000,00		30 000,00
25AF01618	25SAV00279 - MARANGONU 2025 PROD DOC CEUX QUI N'Y ETAIENT PAS	30 000,00		30 000,00
25AF01620	25SAV00280 - UN JOUR UN FILM 2025 PROD DOC LE HOLLANDAIS LE MAIRE ET LE CHATAIGNIER	25 000,00		25 000,00
25AF01628	25SAV00281 - MARETERRANIU 2025 PROD DOC ZUCCARELLI	20 000,00		20 000,00
25AF01629	25SAV00282 - STELLA PRODUCTIONS 2025 PROD DOC DOROTHY CARRINGTON	25 000,00		25 000,00
25AF01631	25SAV00283 - ALDILA PRODUCTIONS 2025 PROD DOC CORSICA URBANA TRAJECTOIRES URBAINES	30 000,00		30 000,00
25AF01632	25SAV00284 - STELLA PRODUCTIONS 2025 PROD DOC FRANCOIS BARAT	27 000,00		27 000,00
25AF01634	25SAV00285 - LES PRODUCTIONS DU TRITON 2025 PROD DOC CECIL B DEMILLE INVENTEUR DU BLOCKBUSTER	19 900,00		19 900,00
25AF01656	25SAV00286 - BRAINTAPE PRODUCTIONS 2025 PROD DOC LUCE INVISIBLE	30 000,00		30 000,00
25AF01658	25SAV00287 - LES FILMS D'ICI MEDITERRANEE 2025 PROD DOC MATISSE APRES LA PLUIE	20 000,00		20 000,00
25AF01659	25SAV00299 - MARETERRANIU 2025 PROD SERIE AUX FRONTIERES SAISON 4	130 000,00		130 000,00
25AF01661	25SAV00300 - COMPAGNIE DES PHARES ET BALISES 2025 PROD SERIE VENDETTA	100 000,00		100 000,00
25AF01662	25SAV00302 - 504 PRODUCTIONS 2025 CAPTA CIRNESE	15 000,00		15 000,00
25AF01663	25SAV00303 - INTERVISTA PRODUCTIONS 2025 CAPTA A RIMIGNA	20 000,00		20 000,00
25AF01664	25SAV00294 - MARVELOUS PRODUCTIONS 2025 PROD LM PERMIS DE DETRUIRE	120 000,00		120 000,00

25AF01665	25SAV00295 - ANDOLFI 2025 PROD LM LE REVE EST A VENIR	250 000,00		250 000,00
25AF01666	25SAV00293 - CINED 2025 DIFF LA CONFRONTATION	2 000,00		2 000,00
25AF01995	25SAC00268 - L'ALBA 2025 3.13 PROMO HORS DE CORSE	10 000,00		10 000,00
25AF01996	25SAC00267 - L'ALBA 2025 3.13 TOURNEE EN CORSE	10 000,00		10 000,00
4423R008	4423R008 - SERVICE APPUI LOGISTIQUE ET REGIE - FCT COURANT - ENTRETIEN DU PARC SCENIQUE	5 000,00		5 000,00
4423S001	4423S001 - PARTCIPAT° FESTIVALS ET SALONS PRO - CORSICA POLE TOURNAGES - FCT 2025	24 000,00		24 000,00
4423S002	4423S002 - MISE EN PLACE DE FORMATIONS - CORSICA POLE TOURNAGES - FCT 2025	13 000,00		13 000,00
4423S003	4423S003 - PRIX SPECIAL CDC - FESTIVAL DES NUITS MED 2025 - CORSICA POLE TOURNAGES - FCT 2025	3 000,00		3 000,00
4423S004	4423S004 - CREAT° OUTILS : BASES DE DONNEES ET APPLICATIONS - CORSICA POLE TOURNAGES - INV 2025	15 000,00		15 000,00
4423S005	4423S005 - PASS CULTURA M16 - 2024/2025 - FCT 2025	700 000,00		700 000,00
4423S006	4423S006 - RÉALISATION DE CAPTATIONS DE SPECTACLES CRÉÉS ET DIFFUSÉS/ LEGHJE E CUMEDIE - INV	5 000,00		5 000,00
4423S007	4423S007 - CAP-FCT - DISPOSITIF ÉDUCATION D'INITIATION	40 000,00		40 000,00
4423S008	4423S008 - CAP-FCT - DISPOSITIF ÉDUCATIF DE PROFESSIONNALISATION ARTISTIQUE	120 000,00		120 000,00
4423S009	4423S009 - CAP-FCT - DISPOSITIF EVENEMENTIEL ET D'ANIMATION	125 000,00		125 000,00
4423S010	4423S010 - CAP-FCT - PROJET PAOLI	30 000,00		30 000,00
4423S011	4423S011 - CAP-FCT - SERVICES AUXILIAIRES SPECTACLES	20 000,00		20 000,00

4423S012	4423S012 - CAP-INV - ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS SPÉCIFIQUES, OUVRAGES, INSTRUMENTS DE MUSIQUE	50 000,00		50 000,00
4423S013	4423S013 - SERVICE APPUI LOGISTIQUE ET REGIE - FCT COURANT 2025 - ENTRETIEN PARC SCENIQUE- DIPOSITIF POLE SURDITE	5 000,00		5 000,00
4423S015	4423S015 - PRESTATION DE CHANSIGNE CONCERT DE PIERRE GARNIER PAR ASS 10 DOIGTS EN CAVALE	7 000,00		7 000,00
25AF00044	25SAC00110 - SCOPRE - 3.3 LOCHI D ARTE	20 000,00		20 000,00
25AF01116	25SAV00238 - ATELIERS VARAN 2025 AIDE AUX FORMATION 4.2	3 175,00		3 175,00

DGA Infrastructures, Transports et Mobilité :

AP ou AE (1 ligne par AP)	N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	Montant total inscrit en €	Montant précédemment affecté en €	Montant de l'affectation du semestre
AE	1121S001	Entretien routier ex-RD Pumonti	1 862 500	0	1 862 500
AE	1121S002	Entretien routier ex-RD Cismonte	1 862 500	0	1 862 500
AE	1131S001	Entretien routier ex-RT	3 825 000	0	3 825 000

23. • Exercer au nom de la Collectivité les droits de préemption dont celle-ci est titulaire ou délégataire en application du Code de l'urbanisme ; et également déléguer l'exercice de ce droit, à l'occasion de l'aliénation d'un bien, dans les conditions fixées par l'Assemblée de Corse :

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction des Moyens généraux

Commune	Références cadastrales	Surfaces et prix	Vendeur	Acquéreur potentiel

BUNIFAZIU Renonciation expresse à préemption en date du 20/03/2025	Section Q n°829	une terrasse aménagée contenance totale 00ha 01a 12ca 15 000 €	La Société dénommée "BELVUE", Société civile d'attribution dont le siège est à BUNIFAZIU et immatriculée au RCS d'AIACCIU sous le numéro 39884421	La Société dénommée "E DUE SURELLE"
BUNIFAZIU Renonciation expresse à préemption en date du 15/04/2025	Section L n°364	Une parcelle de terre supportant une maison à usage d'habitation 1400000 €	La Société civile immobilière de la Cité de Londres	M. Philippe CARRE
BUNIFAZIU Renonciation expresse à préemption en date du 15/04/2025	Section G n° 484, 506, 507, 508, 562, 563, 564, 565, 566 et 571	Dix parcelles de terre sises sur le territoire de la commune de Bunifaziu (Pumonte), lieudits Paraguau et Testa	Michel Kessous et Alain Kessous	Conservatoire du Littoral
BUNIFAZIU Renonciation expresse à préemption en date du 23/06/2025	Section L n° 362 et 773	Deux parcelles de terre non bâties lieudit Corbo 42 000 €	SA DU GOLF DE SPERONE	SCI DE LA NEUVILLE
OSANI Renonciation expresse à préemption en date du 23/06/2025 Préemption avec révision de prix de la part du conservatoire Non acceptée par le vendeur	Section C n°131, 133 et 302	trois parcelles de terre bâties sises sur le territoire de la commune d'Osani (Pumonte), lieudit Prato 460 000 €	Monsieur Pierragi Jérémie	Inconnu

24. • Prendre toutes mesures d'application (affectation et individualisation) des règlements d'aides et des schémas territoriaux, dans la limite des plafonds prévus et dans le cadre des modalités fixées auxdits règlements et schémas approuvés par l'Assemblée de Corse :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
	25/069 AC	7	Association	347 442

Plan de soutien à l'investissement dans les ESSMS			Entreprise Établissement public administratif	
--	--	--	--	--

DGA Stratégie, Innovation et Transformation :

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Règlement d'aide aux projets associatifs à vocation humanitaire	N° 23/100	1	Association	5 236€

DGA Aménagement et Développement des Territoires :

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Dispositif de relation aux associations -Règlement général interne d'intervention d'aides au mouvement associatif	N°18/642 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le nouveau dispositif de relation aux associations - Règlement général interne d'intervention d'aides au mouvement associatif	6	Diverses associations	213 663
Dispositif de relation aux associations -Règlement général interne d'intervention d'aides au mouvement associatif	N°18/642 AC de l'Assemblée de Corse approuvant le nouveau dispositif de relation aux associations - Règlement général interne d'intervention d'aides au mouvement associatif	0		

DGA Infrastructures, Transports et Mobilité :

Règlement d'aide/Schéma	Délibération AC	Nombre de bénéficiaires	Type de bénéficiaires	Montant total en €
Règlement territorial des TS des élèves en situation de handicap – Cismonte	18-159 AC	171	Familles d'élèves en situation de handicap - Cismonte	1 042 480,34 €
Règlement territorial des élèves bénéficiant des allocations kilométriques - Cismonte	18-275 AC modifiée 19-133 AC	109	Familles d'élèves bénéficiant de l'allocation kilométriques - Cismonte	75 330,99 €
Règlement territorial des TS des élèves en	18-159 AC	138	Familles d'élèves en situation de handicap - Pumonte	730 007,74 €

situation de handicap - Pumonte				
Règlement territorial harmonisé des transports scolaires - Pumonte	18-275 AC modifiée 19-133 AC	73	Familles d'élèves bénéficiant de l'allocation kilométriques	37 923,42 €

25. • Mettre en œuvre les mesures d'application des appels à projets, appels à propositions et appels à manifestation d'intérêts approuvés par l'Assemblée de Corse, et signer les conventions afférentes :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
Appel à manifestations d'intérêt pour la mise en place d'habitats inclusifs	23/107 AC Arrêté 24/068 CE	UDAF-2B ADAPEI-2B	360 000

DGA Aménagement et Développement des Territoires :

Appel à projets, appels à propositions, appels à manifestation d'intérêts	Délibération AC	Bénéficiaires	Montant total en €
AAP Numérique	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Diverses communes	475 106,16
AAP Bois	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif de Corse	Divers attributaires	230 182,73
AAP culture	N°19/439AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2019 portant approbation de la révision du règlement des aides mettant en œuvre le schéma d'aménagement, de	Associations	35 160

	développement et de protection du massif de Corse		
--	---	--	--

26. • Signer toute convention d'application de conventions-cadres approuvées par l'Assemblée de Corse :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Convention cadre	Partenaire	Délibération AC	Objet	Montant en € de la convention d'application
Conventions cadre de gestion des fonds de parentalité	CAF-2A CAF-2B	24/050 CP	Participations financières de la Collectivité de Corse aux fonds de parentalité	50 000

DGA Aménagement et Développement des Territoires :

Convention cadre	Partenaire	Délibération AC	Objet	Montant en € de la convention d'application
Convention de coordination et de coopération entre la Collectivité de Corse, l'AUE, l'Etat et l'ANAH et ses déclinaisons opérationnelles via les Pactes Territoriaux quadripartites CdC, AUE, ANAH, EPCI	Divers partenaires	Délibération n°23/037 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mars 2023 approuvant le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'Energie (PPE)	Définir les conditions de la coopération et de la coordination des Parties pour le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) à l'échelle territoriale.	115 000 HT
Approbation de la convention POPAC 2025-2028 de la commune de CALVI au titre du règlement 'Una casa per tutti, una casa per ognunu'	Commune de Calvi, ANAH	Délibération n°19/340AC de l'Assemblée de Corse du 27 septembre 2019 adoptant le nouveau règlement des aides en faveur du logement et de l'habitat pour une réponse politique forte et innovante face aux phénomènes de spéculation, de dépossession et de difficultés d'accès au logement « Una casa per tutti, una casa per Ognunu	Décision de la commune de Calvi de réaliser avec le soutien de l'ANAH et de la CDC, le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC)	38 640 HT

- 27. • Prendre toute décision prévue par le Code de l’Expropriation afin d’acquérir les emprises des projets, dans la limite de l’estimation de France Domaine, dès lors que l’Assemblée de Corse aura décidé de l’engagement des procédures correspondantes :**

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction de la Gestion Foncière

- RT40 – aménagement sécurité talus Valle – Bunifaziu : 1 acte en la forme administrative selon délibération n° 24/040 CP du 24/04/2024.
- RT40/RD150 – aménagement carrefour A Munacia – Pianottuli è Caldareddu : 3 actes en la forme administrative selon délibération n° 24/041 CP du 24/04/2024.
- Ex-RD322 – route accès aéroport Figari : 1 acte en la forme administrative selon délibération n° 2016-1600 du 25/07/2016.
- Ex-RD 65 – acquisition régularisation Sartè : 1 acte en la forme administrative selon délibération n° 25/012 CP du 26/02/2025.
- Ex-RD 859 – aménagement du carrefour entre Frauletu et Ogliastrellu Figari : 1 acte en la forme administrative selon délibération n° 25/003 CP du 29/01/2025.
- PENETRANTE EST AIACCIU – saisine du juge de l’expropriation pour fixation des indemnités le 29 mai 2025.
- Ex-RD55 – ALBITRECCIA – acquisition en régularisation lieudit AGOSTA : signature de l’offre le 24/01/2025 selon délibération n°25/026 CP du 26 mars 2025.
- Ex-RD23 – VICU – acquisition en régularisation : 1 acte en la forme administrative selon délibération n°23/154 CP du 25/10/2023 (pub : 02/12/2024 – Paiement : 11/02/2025).
- Ex-RD83 – SANTA MARIA SICHE – acquisition pour l’édification d’un silo à sel sur le site de l’antenne de SANTA MARIA SICHE : 1 acte en la forme administrative selon délibération N°24/187 CP du 18 décembre 2024 (pub : 05/03/2025 – Paiement : 03/04/2025)
- Ex-RD124-84 – OTA – rectification de virages du PR 0+000 au PR 2+100 et du carrefour ex-RD 124 et 84 :
 - Enquête parcellaire du 07 au 25 janvier 2025 (arrêté n°2A-2024-11 du 25/11/2024).
 - Saisine des services de la Préfecture le 21/05/2025 en vue de l’arrêté de cessibilité.
- RT22 – AIACCIU/SARRULA-CARCUPINU/AFA – requalification de la RT22 et ex-RD 31 : notification de l’arrêté n°2025-01-09774 portant prise en considération de la mise à l’étude du projet (Préfecture, DDTM, SAFER, AUE, CAPA et Communes concernées) en date du 12/06/2025.
- Ex-RD5 – SARRULA-CARCUPINU – recalibrage du PR 2+450 au PR 3+300 : enquête publique conjointe du 24 février au 21 mars 2025 (arrêté n°2A-2024-12-26-00001 du 26/12/2024).
- RT10 Giratoire RICO PLAGE – TALASANI : saisine des services de la Préfecture le 07/04/2025 en vue de l’arrêté d’ouverture d’enquêtes préalable à la DUP et parcellaire.
- RT10 - RD545 carrefour de NERUCCIU – U SULAGHJU – acte d’acquisition CDC – commune d’U Sulaghju (Solaro) du 05.02.25, rejeté par le service de la publicité foncière de la Haute-Corse dans l’attente de la régularisation par la commune de son titre de propriété.

- Ex-RD 43 RUSPIGLIANI – Délibération n° 25/006 CP en date du 26/01/2025 autorisant le PCEC à lancer les procédures administratives et réglementaires et les AF et à acquérir les emprises nécessaires au projet. Les notifications d'ouverture d'enquête publique seront adressées le 28/10/2025.

DGA Aménagement et Développement des Territoires :

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention de partenariat	Offices de tourisme	N°18/239 AC de l'Assemblée de Corse du 26 juillet 2018 autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention entre la Collectivité de Corse et le Conservatoire du Littoral pour la gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire en Corse	Convention de partenariat dans le cadre de la valorisation et de la promotion de sorties de sensibilisation à l'environnement et au développement durable à destination du grand public

28. • Signer les conventions et les accords de partenariat ne portant pas engagement financier de la Collectivité :

DGA Solidarités et Promotion de la Santé :

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention de partenariat pour la reconnaissance mutuelle des évaluations de la perte d'autonomie des personnes âgées	MSA Corse	21/122 AC	Acceptation réciproque des évaluations réalisées par les parties et modalités subséquentes
Contrat local de santé de la Communauté de communes Celavu Prunelli	CC Celavu Prunelli ARS Corse MSA Corse CPAM-2A	21/122 AC	Implication de la Collectivité de Corse dans l'organisation stratégique de l'offre de santé sur le territoire intercommunal

DGA Achats, Moyens et Immobilier :

Direction de la Gestion Foncière

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
CONVENTIONS DE SERVITUDE	EDF, SIEEP HC	DELIB AC 17/151 du 01/06/2017 – autorisation	

DE PASSAGE SOUTERRAINES, AERIENNES ET POSTES TRANSFORMATION	DE	et autres opérateurs de réseaux	servitude de passage sur domaine privé de la CdC à titre gratuit pour les opérateurs de réseaux	Conventions en cours d'instruction avec EDF principalement
--	----	---------------------------------	---	--

DGA Stratégie, Innovation et Transformation :

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération	Objet
Convention de partenariat entre l'Agence du numérique en santé et la Collectivité de Corse	L'Agence du Numérique en Santé (ANS)	N° 25/063CE	La mise en place de cette collaboration entre l'ANS et le CSIRT a pour but d'assurer une meilleure gestion des menaces, attaques et incidents de cybersécurité au niveau national et territorial dans le secteur de la santé et du médico-social.

DGA Enseignement, Formation professionnelle, Patrimoine, Culture, Langue Corse, Sport et jeunesse :

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Avenant n°1 à la convention 21-DEER-14 du 19 août 2021 : Projet chaire « Mutations et Innovations Territoriales »	Université de Corse	21/091CP - 19 mai 2021	Avenant n°1, portant modification des postes de dépenses sans abondement financier, à la convention 21-DEER-14 du 19 août 2021

Pour le CAP

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Convention	Education nationale /cité scolaire Sartè/ conservatoire.	Délibération 24 /024AC	Classe CHAV
Convention	Mairie Lama		mise à disposition de locaux

Pour la Cinémathèque :

Convention/Accord de partenariat	Partenaire	Délibération AC	Objet
Avenant au contrat de coopération	Institut National de l'Audiovisuel	N°21/122 du 22/07/2021	Avenant à la convention pour le poste INA installé à la Cinémathèque
Convention CAV 2024/25	Lycée Fesch – Aiacciu	N°21/122 du 22/07/2021	Accompagnement classes cinéma-audiovisuel
Convention CAV 2024/25	Lycée Giocante de Casabianca – Bastia	N°21/122 du 22/07/2021	Accompagnement classes cinéma-audiovisuel
Convention CAV 2024/25	Lycée JP de Rocca Serra – Portivechju	N°21/122 du 22/07/2021	Accompagnement classes cinéma-audiovisuel
Cinémathèque Itinérante	Commune de Bunifaziu	N°21/122 du 22/07/2021	Séance en plein air

29. • Lancer la mise à l'étude d'un projet et délimiter les terrains à affecter par ce projet dès lors que l'Assemblée aura validé la programmation de l'opération et l'aura inscrite en étude à son budget :
- Néant
30. • Procéder, après approbation du projet routier par l'Assemblée de Corse, aux concertations réglementaires précédant le lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique :
- Néant
31. • Prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) approuvé par l'Assemblée de Corse par délibération n°18/073 AC du 29 mars 2018 :
- Néant
32. • Prendre toutes mesures de mise en œuvre du schéma territorial d'aide à la réussite et à la vie étudiante adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n°21/089 AC du 30 avril 2021 :
- Néant
33. • Engager les procédures de partage, demander le transfert de propriété des biens culturels publics, intégrer ces biens au patrimoine de la Collectivité, les déposer au sein des musées ou centres de conservation et d'études, selon leurs lieux de découverte, signer les conventions de partage afférentes :
- Néant
34. • Intenter au nom de la Collectivité de Corse les actions en justice, et défendre la Collectivité de Corse dans les actions intentées contre elle, à tout stade de la procédure, y compris pénale et quel que soit le degré de juridiction, ainsi que devant toutes les instances de médiation et de conciliation

DGA Stratégie, Innovation et Transformation :

A. Affaires en demande devant les juridictions administratives

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
25REC03	Préfet de Corse	CE	Pourvoi par lequel la collectivité de Corse demande au Conseil d'Etat : 1°) d'annuler l'arrêt n°23MA01110 du 19 novembre 2024 par lequel la cour administrative d'appel de Marseille a rejeté sa requête tendant à l'annulation du jugement n°2200748, 2200749 du 9 mars 2023 par lequel le tribunal administratif de Bastia a, sur la demande du préfet de Corse, en premier lieu, annulé la délibération n°21/234 AC du 16 décembre 2021 en tant qu'elle approuve le dernier alinéa de l'article 1er du règlement intérieur de l'Assemblée de Corse qui prévoit que les langues des débats sont le corse et le français et annulé l'arrêté n°22/044CE du 8 février 2022 en tant qu'il adopte l'article 16 du règlement intérieur du conseil exécutif de Corse qui prévoit que les membres du conseil et les agents du secrétariat général utilisent les langues corse et française dans leurs échanges oraux et électroniques et dans les actes résultant de leurs travaux, en deuxième lieu rejeté le surplus des conclusions du préfet de Corse et en dernier lieu rejeté les conclusions de la collectivité de Corse tendant à la modulation dans le temps des effets de l'annulation ; 2°) réglant l'affaire au fond, de faire droit à ses conclusions d'appel ; 3°) de mettre à la charge de l'Etat la somme de 4 000 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative	Terminé
25REC22	CAA Marseille	Société X	Appel de la décision du 28/02/2025 (2100285) annulant le titre de perception émis le 31/12/2020 pour le versement des subventions accordées à la société X pour un montant de 485 085,79€	En cours
25REC23	TA	Société X	Recours contre le MOE dans le cadre des travaux de réparation des ouvrages maritimes du Port de Bastia	En cours
25REC24	CAA Marseille	Mme X	Appel du jugement du TA en date du 11 avril 2025 ayant annulé la décision refus le paiement de l'indemnité de licenciement prévue par le CASF	En cours
25REC29	CAA Marseille	M. X	La CdC demande à la cour d'annuler le jugement du TA de Bastia du 11 avril 2025, le Tribunal administratif de Bastia a annulé l'ensemble des arrêtés par lesquels	En cours

			Monsieur X a été maintenu, sur la période du 1er mai 2022 au 1er mai 2024, à demi-traitement et en position de disponibilité d'office pour raisons de santé. Il est également fait injonction à la CdC de procéder à la réintégration rétroactive à compter du 1er mai 2022, assortie de la reconstitution de sa carrière et de ses droits sociaux, dans un délai de deux mois	
25REC31	CAA Marseille	Société X	La collectivité de Corse demande à la Cour d'annuler le jugement n° 2201083 du 6 mai 2025 en tant que le tribunal administratif de Bastia l'a condamnée à verser à M. X, mandataire de la société X, une somme de 55 783,20 euros au titre des préjudices qu'il estime avoir subis à la suite de la résiliation du lot n° 1 "VRD" du marché public n° 2017-139 sur l'aménagement de la traversée de Mora dell'Onda sur la route départementale 668.	En cours
25REC51	CAA Marseille	SDE2A	Demande tendant à l'annulation du jugement du 4 juillet 2025 par lequel le TA de Bastia a rejeté sa demande tendant à annuler la délibération n° 2021-008 du 31 mars 2021 par laquelle le comité syndical du syndicat départemental d'énergie de la Corse-du-Sud a autorisé son président à modifier et préciser l'article 7 des statuts, relatif au budget, ensemble la décision du 24 juin 2021 de rejet de son recours gracieux.	En cours

B. Affaires en défense devant les juridictions administratives

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
25REC01	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision du 4 septembre 2024 de la collectivité de Corse consolidant l'état de santé de M. X souffrant de maladie professionnelle n°100 et refusant de reconnaître l'imputabilité à cette maladie de symptômes prolongés du Covid19.	En cours
25REC02	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation des décisions implicites de rejet de la collectivité de Corse de la demande de reconnaissance de l'aggravation ou de la rechute de l'accident de service du 27 juin 2011 de M. X, et de son recours gracieux, et ordonner avant dire droit une mesure d'instruction, désigner en qualité d'expert un chirurgien orthopédiqe.	En cours
25REC04	SDE2A	TA Bastia	Référé provision : demande tendant à la condamnation de la collectivité de Corse à verser au syndicat d'énergie de la Corse-du-Sud la somme provisionnelle de 1 910 897,20 euros au titre de la subvention FEDER.	Terminé

25REC05	M. X	TA Bastia	Référé expertise : demande tendant à la désignation d'un expert médical afin de déterminer et d'évaluer les préjudices subis par M. X à la suite de sa maladie professionnelle.	Terminé
25REC06	TA BASTIA	Société X	Demande tendant à condamner la collectivité de Corse à verser à la Société Insulaire Pétrolière (SIP) la somme de 212 213,05 euros TTC en réparation du préjudice subi du fait de son éviction irrégulière de la procédure d'attribution du marché de conception et réalisation pour la réhabilitation de l'appontement Saint-Joseph.	En cours
25REC07	Société X	TA Bastia	Demande tendant à la condamnation de la Collectivité de Corse à verser la somme de 974 901,35 € au titre correspondant au montant des aides aux transports qui auraient dû être versées à la société X	En cours
25REC08	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision implicite de refus de la demande de protection fonctionnelle présentée par M. X, enjoindre le président du conseil exécutif de Corse de procéder au remboursement des factures d'avocat, sous astreinte de 50 euros par jour de retard à compter du jugement à intervenir.	En cours
25REC09	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision implicite de refus de la demande de protection fonctionnelle présentée par M. X, enjoindre le président du conseil exécutif de Corse de procéder au remboursement des factures d'avocat, sous astreinte de 50 euros par jour de retard à compter du jugement à intervenir.	En cours
25REC10	M. X	TA Bastia	Ordonner expertise pour estimer préjudices subis à la suite de l'accident de service du 5/02/2022	Terminé
25REC11	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du titre de recette n°6645 émis le 27 décembre 2024 par la collectivité de Corse pour recouvrer une somme de 28,974 euros à l'encontre de la société BDLP correspondant à la redevance	En cours

			d'occupation du domaine public due au titre de l'année 2024.	
25REC12	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du titre de recette n°6646 émis le 27 décembre 2024 par la collectivité de Corse pour recouvrer une somme de 15,804 euros à l'encontre de M. X (exploitant du Tabac-Presse sis place de la Gare à Corte) correspondant à la redevance d'occupation du domaine public due au titre de l'année 2024.	En cours
25REC14	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de l'avis de somme à payer n° 6649 émis le 27 décembre 2024 par la collectivité de Corse relatif à la facture n°2024-00006649 d'un montant de 226 615,32 euros correspondant à la redevance d'occupation du domaine public ferroviaire pour les années 2019 à 2024.	En cours
25REC15	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'avis de somme à payer n° 6650 émis le 27 décembre 2024 par la collectivité de Corse relatif à la facture n°2024-00006650 d'un montant de 40 050,52 euros correspondant à la redevance d'occupation du domaine public ferroviaire pour l'année 2024.	En cours
25REC16	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du titre de recette n° 6648 émis le 27 décembre 2024 portant avis des sommes à payer n° 00500-2024-1588 par lequel la Collectivité de Corse entend recouvrer une créance à l'encontre de la SARL X d'un montant de 90 263,10 euros pour les années 2019 à 2023 et de 20 899,10 euros pour 2024.	En cours
25REC17	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du titre de recette n° 6653 émis le 27 décembre 2024 par la collectivité de Corse pour recouvrer une somme de 31 805,55 € à l'encontre de la société X correspondant à la redevance d'occupation du domaine public due au titre des années 2019 à 2023.	En cours
25REC18	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation du titre de recette n°6647 émis le 27 décembre 2024 par la collectivité de Corse pour recouvrer une somme de 50 572,80 euros à l'encontre de la société X correspondant à la redevance d'occupation du domaine public due au titre de l'année 2024.	En cours
25REC19	Mme. X	CAA Marseille	Référé expertise : Ordonner expertise pour estimer préjudices subis à la suite de la maladie professionnelle	En cours
25REC20	Association X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision du 29 janvier 2025 par laquelle la	En cours

			collectivité de Corse a refusé d'allouer à l'association X une subvention au titre de l'année 2025 pour l'acquisition de matériel technique audiovisuel.	
25REC21	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la délibération n°25/011 AC adoptée par l'Assemblée de Corse le 31 janvier 2025 approuvant le contrat de location-gérance des biens meubles et immeubles pour l'exploitation de la source territoriale d'Orezza et présentant les statuts de la Société X.	En cours
25REC25	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la délibération n°24/140 adoptée par l'Assemblée de Corse le 29 novembre 2024 prenant acte de la volonté de la collectivité de Corse de constituer une société coopérative d'intérêt collectif en vue de la poursuite de l'exploitation des eaux territoriales d'Orezza, ensemble la décision de la collectivité de Corse du 27 mars 2025 rejetant le recours gracieux de la Société X.	En cours
25REC26	M. X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de l'entretien annuel 2024-2025 de M. X	En cours
25REC27	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision implicite par laquelle le président du conseil exécutif de Corse a rejeté la demande indemnitaire préalable de la société X du 25 novembre 2024, le condamner au paiement de la somme 23 799,76 euros H.T., en réparation des préjudices subis.	En cours
25REC28	Société X	CAA Marseille	La société X demande à la Cour d'annuler le jugement n°s 2100016, 2100017 du 25 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Bastia a rejeté ses demandes tendant, d'une part, à l'annulation des avenants aux trois conventions de délégation de service public relatives à l'exploitation du transport maritimes de marchandises et de passagers entre le port de Marseille et les ports d'Ajaccio, de Bastia et d'Île Rousse conclues avec la société Corsica Linea le 6 septembre 2019 et, d'autre part, d'annuler les avenants aux deux conventions de délégation de service public relatives à l'exploitation du transport maritime de marchandises et de passagers entre le port de Marseille et les ports de Porto-Vecchio et de Propriano conclues avec la SA La Méditerranée le 29 avril 2020.	En cours
25REC30	Société X	TA Bastia	Demande tendant à l'annulation de la décision implicite du 20 avril 2025 par laquelle la collectivité de Corse a rejeté les demandes de paiement complémentaire et indemnitaire de la société X, et tendant à la condamnation de la collectivité de Corse à lui verser les	En cours

			sommes de 336 386,74 euros au titre de l'imprévision ayant entraîné un surcoût des marchandises et 206 876,74 euros assortis des intérêts moratoires correspondant aux travaux indispensables supplémentaires.	
--	--	--	--	--

C. Affaires en demande devant les juridictions judiciaires

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT

D. Affaires en défense devant les juridictions judiciaires

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
25REC34	Société X	TJ Aiacciu	Demande d'indexation du loyer d'un bail dont la Collectivité est locataire.	En cours

E. Affaires devant le juge pénal

N° Dossier DAJ	NOM	JURIDICTION	OBJET	ETAT
25PEN01	M. X	Tribunal correctionnel		En cours

F. Plaintes pénales (y compris avec constitution de partie civile de la CDC)

N° Dossier DAJ	OBJET
25PLAINT01	Occupation illégale du Domaine public.
25PLAINT02	Abus de confiance
25PLAINT03	Dégradation bien public
25PLAINT04	Fraude Prestation sociales.
25PLAINT05	Agression agent
25PLAINT06	Dépôt épave
25PLAINT07	Vol de matériel
25PLAINT08	Comportement inapproprié chauffeur car scolaire
5PLAINT09	Vol de ganivelles

